

RÉDACTION

38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)
Téléphone 13.09 et 13.10

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté

38, Avenue de Pérolles Fribourg
PRIX DES ABONNEMENTS :
4 mois 3 mois 6 mois 1 an
Suisse Franc. 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger Fr. suis. 4.50 10.— 19.— 38.—
Compte de chèques postaux 112 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas

Société Anonyme Suisse de Publicité
Rue de Romont, 2
FRIBOURG
Tél. 6.40 & 6.41

PRIX DES ANNONCES :
Canton de Fribourg 8 ct. ½ | Le millimètre
Suisse 10 » | de hauteur
Etranger 12 » | sur une
Réclame 25 » | colonne

Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie. Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.

Nouvelles du jour

L'affaire mandchourienne à Genève. Dans le parti radical-socialiste français. M. Hoover et les Philippines. Les catholiques de Yougoslavie.

A Genève, le comité des dix-neuf, qui a été chargé par l'assemblée générale extraordinaire de la Société des nations de suivre les événements d'Extrême-Orient, reprendra ses travaux lundi, 16 janvier.

Ce comité avait chargé naguère cinq de ses membres de chercher un terrain de conciliation entre les parties, mais ces délégués ont dû se séparer sans avoir réussi dans leur mission, les Chinois et les Japonais ayant refusé d'accepter les termes du projet de résolution qui leur était soumis.

Il a été alors convenu que le président, M. Hymans, essaierait, durant les vacances de fin d'année, d'amener les deux parties à prendre une attitude plus conciliante. Les événements qui se sont déroulés depuis lors, et notamment les incidents très graves de Chan-Hai-Kouan, n'ont évidemment pas permis à M. Hymans de remplir sa mission comme il l'aurait voulu.

Dans les milieux de la Société des nations, on croit que, dès lundi matin, M. Hymans prendra avis auprès de ses collègues de la commission des dix-neuf, auxquels il demandera l'autorisation de tenter une nouvelle démarche auprès des délégations chinoise et japonaise. A moins que, comme cela a déjà été annoncé, le comité en question ne se borne à enregistrer lundi l'échec des dernières tentatives de conciliation.

Cependant, l'annonce de l'arrivée à Genève de sir John Simon, ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne, fait croire qu'un nouvel effort sera tenté par les puissances.

La nouvelle de la réélection de M. François-Albert à la présidence du groupe parlementaire radical-socialiste français, nouvelle que nous avons donnée hier en quatre lignes, prend, du fait des conditions dans lesquelles cette réélection a eu lieu, une importance particulière.

Judi, en effet, M. François-Albert a maintenu sa candidature, alors que, s'il n'y avait pas eu de concurrent, M. Herriot, qui en avait fort envie, aurait fait poser la sienne par l'entremise de ses amis. Ceux-ci ont prié, en vain, M. François-Albert de s'effacer devant le chef radical. Comme fiche de consolation, l'ancien président du Conseil a obtenu un vote de confiance, certes toujours agréable, mais qui est peu de chose en regard de la manifestation d'hostilité à laquelle s'est livrée, en fait, l'aile gauche du parti, les « Jeunes Turcs », comme on les appelle.

M. François-Albert, qu'appuie notamment M. Bergery, gendre d'un ambassadeur soviétique, ne se gêne plus. Naguère, encore, il proclamait que la politique d'économies budgétaires était impossible et qu'il fallait aller jusqu'aux conséquences dernières de l'étatisme. Par là, M. François-Albert rejoignait, en fait, M. Léon Blum, qui préconisait l'autre jour une politique de monopoles.

Comme l'aile gauche du groupe radical-socialiste est fort active et qu'elle entraîne après elle la plupart des membres du groupe, on peut en conclure que la fameuse « concentration républicaine » est encore loin et que la formule : « Pas d'ennemis à gauche ! » est plus en faveur que jamais.

C'est une présomption de plus que le gouvernement va se trouver dans une situation difficile lors de la discussion, à la Chambre, des projets présentés par M. Chéron. Ces projets seront déposés mardi sur le bureau de la Chambre, avec demande de discussion d'extrême urgence, de telle sorte que les débats pourront s'engager à la fin de la semaine prochaine, à moins que la partie ne se joue dès mardi, sur la question d'extrême urgence.

GOVERNANTS ET GOUVERNÉS

Les citoyens fribourgeois vont donner demain un successeur au très regretté M. Perrier dans notre autorité exécutive. Il n'y aura pas de lutte de personnes ni de partis. Entre les candidats dont les noms venaient naturellement à l'esprit et qui eussent été bien accueillis par les électeurs, les organes du parti conservateur ont choisi celui dont l'aptitude et les états de service étaient incontestables au point de lui rallier un assentiment général et de faire s'effacer toute compétition. La candidature de M. le juge fédéral Piller présente ceci de rare d'avoir pour chauds partisans ceux-là mêmes qui pouvaient être candidats éventuels. La majorité de demain ne vaincra donc aucune minorité ; l'élection consacrerait une confiance positive de l'opinion publique et signifierait une reconnaissance de tous à l'égard de celui qui sacrifie sa haute position de membre du Tribunal fédéral pour se dévouer aux intérêts de son pays de Fribourg.

Si le monde était à des heures paisibles et dans des conditions prospères, on comprendrait que quelqu'un ambitionnât de participer à la conduite des affaires gouvernementales ; il y a un très légitime orgueil à se sentir investi du mandat de ses concitoyens.

Mais l'exercice du pouvoir en ces temps troublés est partout une source de difficultés, de tracasseries et de peines. Il y a des problèmes que la situation présente condamne à rester insolubles ; les différentes classes sociales se disputent les revenus des impôts ; les contribuables se plaignent qu'on leur retire trop et qu'on ne leur donne pas assez ; les comptes sont en déficit et on ne parvient plus à donner aux budgets un semblant d'équilibre. Quand un Etat veut pratiquer des économies, ceux qui seraient obligés de se restreindre quelque peu crient comme si on les égorgait, et, quand il se propose des ressources nouvelles, ceux qui devraient les fournir répondent : « Nous ne donnerons pas un sou de plus. »

Les positions sont ainsi nettement établies : chaque catégorie d'administrés entend qu'on ne lui retranche rien de ses avantages traditionnels et, puisqu'on sent bien qu'il faut de l'argent à l'Etat, elle indique qu'on peut le prendre aux autres catégories. Si on laissait les aspirations des diverses classes se réaliser, nous tomberions dans l'anarchie et même dans l'anarchie sanglante, car les victimes désignées par leurs adversaires se défendraient, et c'est au moment où les gouvernements sont en proie à toutes les critiques pour leur gestion des affaires que se trouve le mieux démontrée la nécessité de leur action mesurée et continue. Ils sauvent le bien public, le patrimoine de tous, qui serait dissipé en quelques jours par l'intervention des prétendus redresseurs de torts.

Sous la poussée de courants particularistes déterminés par des gens pleins de bonnes intentions, mais bornés et inexpérimentés, on arriverait, dans chaque pays, à des bouleversements et à des révolutions qui aboliraient toute sécurité. Jamais nous n'avons vu la mission de l'Etat plus haute qu'en ces jours de mécontentement universel ; il incarne l'instinct de conservation, qui fait que la société résiste au travail des fauteurs de décomposition sociale ; un gouvernement fort, qui sait ce qu'il veut, c'est le salut, notamment en Suisse et dans les cantons, où il n'est pas soumis à cet absurde jeu parlementaire qui oblige un ministre à démissionner quand il a été mis en minorité.

Soustrait aux conséquences d'un désaveu éventuel, nos magistrats ont le temps de mûrir leurs idées et de rectifier leurs positions si l'expérience le leur indique.

En raison de leur stabilité, les titulaires des postes supérieurs de l'administration avaient, jusqu'à ces dernières années, une activité qui trouvait déjà sa récompense dans la satisfaction du public.

Aujourd'hui, cette approbation populaire leur est refusée par un grand nombre en vertu de la notion très répandue d'un Etat-Providence chargé d'assurer le bonheur de tous et de chacun. Il y a des chômeurs ; l'Etat doit leur procurer du travail. Les produits du dehors viennent faire concurrence à la production indi-

gène ; c'est la faute de l'Etat, qui ne leur ferme pas la frontière. Les produits laitiers et le bétail ne se vendent pas ; c'est que l'Etat ne leur fait pas ouvrir des débouchés. L'année a été mauvaise ; il faut suspendre la perception des impôts. Un peu plus, il y en a qui répèteraient ce qu'on prête aux Italiens : « Il pleut... Sale gouvernement ! » C'est notre tendance à tous, quand les choses ne vont pas au gré de nos desirs, de nous en prendre à quelqu'un des mécomptes que nous éprouvons.

Endosser à d'autres, sans motif véritable, des responsabilités dans les maux qui nous affligent est une injustice grave, à laquelle sont en butte principalement les représentants de l'autorité. Qu'il s'agisse d'un conseiller communal ou d'un conseiller d'Etat, la critique acerbe et inconsidérée n'épargne personne. Les personnes sensées ont beau rétablir la vérité ; les habileurs, un instant confondus, vont pérorer ailleurs et n'interrompent jamais leur dénigrement.

Dans ces conditions de malveillance créées et maintenues par une crise qui se prolonge indéfiniment, il faut du courage pour s'occuper des affaires publiques et braver l'impopularité des mesures qu'on est obligé de prendre. L'estime et le respect des esprits raisonnables vont à ces hommes de conscience et de dévouement qui travaillent au bien de tous dans les circonstances pénibles que nous subissons.

Sachons comprendre que nos malheurs immérités ne viennent pas de l'incapacité de ceux qui gouvernent présentement mais de la grande catastrophe de la guerre déchaînée par une ambition présomptueuse, conduite avec un acharnement qui jeta dans la mêlée toutes les forces vives des belligérants et non seulement épuisa les caisses publiques, mais laissa chaque nation avec une dette formidable se chiffant par milliards. L'avenir économique européen a été engagé et compromis par la terrible aventure qui a duré quatre ans. La génération présente et la génération à venir sont obligées de jeter leur argent dans l'effroyable gouffre du déficit. Les peuples ont fait la guerre ou gardé leurs frontières ; c'est nous qui payons les frais de leur héroïsme ou de leur garde d'honneur.

Les Etats sont profondément endettés ; c'est la cause principale des diverses crises actuelles. Les hommes au gouvernement dans les différents pays n'y peuvent rien : ils sont en présence d'une réalité qu'ils n'ont pas créée.

Il ne faut pas perdre de vue cette réalité pour juger leurs actes. Leur tâche est infiniment plus compliquée que celle de leurs prédécesseurs. Ni l'intelligence, ni la bonne volonté, ni le dévouement ne leur manquent. Ils appliqueraient immédiatement les remèdes sauveurs si quelqu'un en trouvait la formule ; mais les plus forts économistes restent muets ; ils analysent savamment les causes du mal et sont incapables d'en conjurer les effets.

Les magistrats de notre petite république fribourgeoise sont logés à la même enseigne que les chefs des grands pays. Au moment où les électeurs vont compléter le nombre des membres de notre autorité exécutive, nous tenons à signaler la besogne ardue qui est dévolue à chacun d'eux et qu'ils doivent remplir en mettant en commun leur expérience, leurs lumières et leur courage. Ceux qui sont déjà depuis quelques années au Conseil d'Etat ont fait leurs preuves : ce sont des hommes probes, désintéressés, n'ayant en vue que le bien du pays et ne négligeant rien pour le procurer ; ils ont droit à notre vive gratitude. Celui qui va leur être adjoint, quoique jeune encore, a derrière lui un passé laborieux, plein de réalisations, et devant lui un avenir riche de promesses.

Ayons donc confiance. Nos magistrats ne sont pas des maîtres qui commandent pour le plaisir de commander. Ce sont des amis. Venus du peuple, investis de la plus haute charge, ils n'aspirent qu'à servir les véritables intérêts de leurs chers concitoyens. Collaborons avec eux ; la saine démocratie dont nous jouissons nous offre tous les moyens de leur faire entendre nos vœux. D'ailleurs, ils sont eux-mêmes à l'affût de ce qui peut être le plus profitable à notre pays. D'accord avec eux, nous continuerons

les traditions de foi, d'ordre et d'honnêteté qui ont toujours distingué notre peuple fribourgeois et qui seront encore notre sauvegarde.

Les temps sont troubles ; le présent est pénible et l'avenir est incertain ; raison de plus pour rester bien unis afin de déjouer les calculs de ceux qui voudraient semer dans le mécontentement les mauvaises graines de la révolte et de l'anarchie.

SOCIÉTÉ DES NATIONS



M. GILBERT
consul américain à Genève
qui sera probablement chargé du rôle d'observateur dans les prochains débats de la Société des nations sur le conflit sino-japonais.

La France et le conflit sino-japonais

Paris, 14 janvier.
A la Chambre, M. Paul-Boncour a demandé le renvoi à la suite des interpellations sur les événements d'Extrême-Orient. Il a justifié sa demande en montrant que ces interpellations ne pouvaient venir en discussion qu'après les débats qui vont avoir lieu à Genève sur le conflit mandchou.

M. Fontanier, socialiste, a demandé que son interpellation vint avant les débats de Genève. M. Outrey, député de l'Indochine, a mis en garde l'assemblée contre un démantèlement de la Chine.

M. Paul-Boncour a tracé ensuite la ligne générale que suit le gouvernement français en cette affaire. On a parlé de l'état de désordre de la Chine, mais on ne peut méconnaître la difficulté de la transformation d'un tel pays. « Animés du souci de rester en termes amicaux avec le Japon et avec la Chine, dont nous connaissons les efforts douloureux pour se créer des institutions libres, nous poursuivons nos efforts de conciliation, car c'est là notre politique : le pacte, rien que le pacte et tout le pacte. »

Les interpellations ont été renvoyées à la suite.

NOUVELLES DIVERSES

Les manœuvres navales de la flotte britannique de l'Atlantique ont pris fin hier vendredi.

Deux mille ouvriers journaliers ont été congédiés hier vendredi dans les docks du port du Havre.

Une petite fille est née au couple royal de Bulgarie ; on sait que la reine est une princesse de la maison de Savoie.

Dans la diplomatie



M. KOLOMAN DE KANYA
nouveau ministre des affaires étrangères de Hongrie

Les troubles d'Espagne

La responsabilité des Soviets

De la Croix :
La conviction s'accroît à Madrid que l'argent qui a été employé pour le mouvement révolutionnaire provient bien de l'étranger. On a arrêté un anarchiste russe et il y en a un autre parmi les blessés.
D'autre part, une communication adressée à un journal de province, qui se réclame d'une bonne source, révèle que les Soviets ont consacré un million de livres sterling pour organiser la révolution en Espagne. Sur plusieurs extrémistes, on a saisi des pistolets mitrailleurs pouvant tirer 19 coups et dont le prix est de 600 pesetas chacun (environ 255 francs). Les bombes utilisées par les terroristes sont en fer fondu et parfaitement confectionnées; on en a trouvé en quantité extraordinaire.
Enfin, outre les bombes et l'argent dont ils disposent à profusion, les révolutionnaires ont à leur disposition des automobiles.

Le gouvernement grec en minorité

Athènes, 13 janvier.

Le gouvernement Tsaldaris a été mis en minorité à la Chambre, par 109 voix contre 91. M. Zaïmis, président de la République, a commencé ses consultations. On croit que M. Vénizelos proposera de rappeler M. Tsaldaris pour lui demander de reconstituer son gouvernement avec les mêmes éléments, à l'exception des ministres de la guerre et de la marine, qui seraient remplacés par des personnalités jouissant de la confiance de l'opposition.

A défaut d'une combinaison de ce genre, M. Vénizelos suggérerait au chef de l'Etat la formation d'un gouvernement d'union nationale, sous la présidence de M. Tsaldaris.

Athènes, 14 janvier.

M. Zaïmis a proposé un remaniement du cabinet Tsaldaris, que M. Vénizelos a accepté. Les ministres de la marine et de la guerre abandonneraient leur portefeuille, mais il se pourrait qu'ils regussent d'autres ministères dans le remaniement gouvernemental.

Nécrologie

Mort d'une grande aviatrice

L'aviatrice anglaise Winifred Spooner a succombé hier vendredi à une crise foudroyante d'influenza. Agée de 32 ans, l'aviatrice avait fait une carrière remarquable dans l'aviation. Elle fut proclamée championne du monde des aviatrices et elle se vit décerner le trophée féminin de la Ligue internationale des aviateurs.

FAITS DIVERS

ETRANGER

L'incendie de l'« Atlantique »

L'enquête sur la destruction de l'*Atlantique* semble réserver des surprises. Des faits singuliers sont parvenus à la connaissance des enquêteurs. Le lundi précédant le départ de l'*Atlantique* de Pauillac pour le Havre, un chauffeur de taxi avait conduit de Bordeaux à Pauillac un individu qui, porteur d'un paquet, serait monté à bord et serait redescendu 20 minutes après, les mains vides. M. de Bourayne, administrateur en chef de la marine, a reçu le lendemain une lettre anonyme dans laquelle on annonçait que l'*Atlantique* allait brûler au cours de son voyage vers le Havre.

Incendie d'église

L'église de Saint-Louis de France, à Montréal (Canada), a été détruite par un incendie. Les dégâts sont évalués à 450.000 dollars. Un grand nombre de tableaux et de reliques ont été détruits. L'une de ces reliques avait appartenu au roi Louis IX. On ignore les causes de l'incendie.

Un avion prend feu en plein vol

Près de Paris, hier vendredi, un avion commercial ayant à bord trois passagers, un mécanicien et un pilote et se dirigeant sur Londres, a pris feu en plein vol. Grâce aux extincteurs, l'appareil a pu se poser normalement dans une prairie. Les passagers et l'équipage sont sains et saufs. A l'atterrissage, un réservoir à essence a fait explosion et a communiqué le feu à l'appareil, qui a été entièrement détruit.

SUISSE

Accident du travail

Un certain nombre d'ouvriers qui travaillaient à la construction d'un tunnel aux usines hydrauliques du lac de Lungern (Obwald) ont été surpris par une explosion. Quatre d'entre eux ont été blessés. L'un a perdu un œil, un autre une main.

L'attentat de Roggwil

L'enquête judiciaire ouverte à la suite de la tentative d'attentat commise à un kilomètre à l'est de la gare de Roggwil (Berne), sur la voie ferrée, n'a fourni encore aucune précision concernant les auteurs de cet attentat. La direction générale des Chemins de fer offre une récompense de 4000 francs pour l'arrestation des criminels.

Tous renseignements utiles doivent être adressés au juge d'instruction d'Aarwangen.

Evasion

Mercredi soir, un surveillant du pénitencier de Thorberg remarqua un détenu qui se laissait glisser à une corde. Il alarma la garde. On constata bientôt que deux détenus manquaient à l'appel. L'un d'entre eux est un cambrioleur fameux et un spécialiste de l'évasion. Les deux hommes avaient réussi à limer de forts barreaux de fer.

Les accidents de la route

Dans la nuit de mercredi à jeudi, une automobile circulant sur la route de Soleure à

Derendingen est entrée, après Zuchwil, dans un groupe de quatre piétons. Tous quatre ont été blessés et ont dû être transportés à l'hôpital pour se faire panser. Parmi eux, Mme Lehmann, de Derendingen, est dans un état très grave.

Disparition

Depuis jeudi après midi, on est sans nouvelle de la jeune Edith Glauser, 14 ans, élève de l'école secondaire d'Allschwil (Bâle-Campagne). Les recherches de la police n'ont donné jusqu'ici aucun résultat.

LA SEMAINE DE 40 HEURES

A Genève, à la conférence pour la semaine de 40 heures, M. Charles Tzaut, délégué patronal suisse, a déclaré que les organisations dont il est le délégué s'opposent à toute nouvelle réglementation internationale tendant à une réduction de la durée du travail. Les employeurs ont la conviction que la réforme envisagée, loin d'apporter un remède à la situation, ne ferait que l'aggraver.

M. Tzaut a relevé que la Suisse ne possède ni matières premières, ni accès direct à la mer. Son équilibre économique repose donc pour une grande partie sur l'exportation, mais elle se heurte à des barrières douanières. Pour maintenir l'activité industrielle et combattre le chômage, il n'y a qu'un moyen : réduire les prix de revient pour être en mesure de soutenir la concurrence. La plupart de nos industries d'exportation ont été obligées de transporter à l'étranger une partie très importante de leur activité. Réduire encore la durée du travail en augmentant dans la même proportion les salaires aurait pour résultat d'accroître ce mouvement d'émigration de notre industrie d'exportations et mettrait en jeu son existence.

Une réduction permanente de la durée du travail à 40 heures en maintenant le salaire de 48 heures aurait pour résultat une augmentation de 15 à 20 % du prix de revient des produits.

M. René Gignoux, conseiller technique patronal (France), a été d'avis que la réforme amènerait la désorganisation sans profit probable pour le marché intérieur et qu'elle serait une cause de déséquilibre de certaines économies nationales, peut-être même de déséquilibre social.

Enfin, M. Gérard, délégué patronal belge, a dit que, pour améliorer la situation, il faut réduire la production. Mais chercher à la réduire par la réduction de la durée du travail serait faire œuvre inutile et inefficace.

BIENFAISANCE

M. Maurice Boy de la Tour, décédé à Neuchâtel, le 21 avril 1930, avait légué au Musée des Beaux-Arts de Neuchâtel la somme de 10.000 fr. Cette somme était toutefois soumise à l'usufruit de la veuve du testataire. Celle-ci est décédée en octobre dernier et le legs de son mari sera délivré au Musée, en avril prochain.

D'autre part, Mme Geneviève Boy de La Tour, née de Meuron, a légué à la ville de Neuchâtel sa part du château et du domaine de Corcelles-sur-Concise, sous réserve d'usufruit en faveur de sa sœur. Le domaine du château appartenait pour moitié à la testatrice. Sa taxe cadastrale est de 220.000 fr. et le revenu annuel du domaine de 3490 francs.

L'impôt de crise

Le comité de la Fédération ouvrière chrétienne-sociale s'est occupé de l'initiative pour un impôt fédéral de crise. Il a voté une résolution invitant les représentants chrétiens-sociaux au sein des Chambres fédérales à entreprendre des démarches pour l'aboutissement d'un contre-projet, dans le sens d'une répartition équitable des charges.

La liberté du travail

Trois étrangers, qui avaient molesté des ouvriers du pays, au cours de la grève de l'entreprise d'étamage de Zoug, ont été expulsés de Suisse.

LA VIE ECONOMIQUE

L'imposition du tabac

Dix fabricants de cigarettes de Suisse publient une déclaration comme quoi il sera impossible de maintenir les prix de la cigarette populaire sous le régime du nouvel impôt.

LES SPORTS

Le football suisse

Demain, dimanche, pour le challenge de football, en ligue nationale, Young-Boys sera opposé à Grasshoppers; Lausanne-Sports, à Urania-Genève; Servette, à Etoile-Carouge; Bâle, à Nordstern; Aarau, à Young-Fellows; Blue-Stars, à Chaux-de-Fonds; Zurich, à Bienne, et Lugano, à Concordia-Bâle. Toutes les équipes de ligue nationale doivent donc jouer demain, pour autant, tout au moins, que le temps le permette.

En première ligue, ce sera, demain, le cinquième et dernier tour du challenge, qui a dû se disputer sous une forme réduite, à cause du peu de temps disponible. La finale pourra probablement se disputer le dimanche, 22 janvier.

Demain, Etoile-Chaux-de-Fonds rencontrera Seebach; Montreux, Saint-Gall; Locarno, Granges; Boujean, Erlikon; Old-Boys, Olten; Berne, Lucerne; Cantonal-Neuchâtel, Brühl; Soleure, Winterthour; Racing-Lausanne, Bellinzona.

FRIBOURG

Le Cercle catholique de Fribourg et l'élection de demain

La salle du Cercle catholique, aux Merciers, était comble hier soir, vendredi, quand M. Bernard Weck, conseiller d'Etat, vice-président du comité conservateur de la ville de Fribourg, ouvrit la séance, la dernière d'une série particulièrement brillante, marquée au coin de l'enthousiasme et qui a réuni des auditeurs divers, mais toujours nombreux, vivants, vibrants.

Dans l'assistance, on notait, aux côtés de M. Bernard Weck, déjà nommé, MM. Chatton et Bovet, conseillers d'Etat; M. le syndic Aeby, conseiller national; M. Renevey, préfet de la Sarine; M. l'abbé D. A. Savoy; M. Ems, président du Tribunal du Lac; sans oublier naturellement M. le juge fédéral Piller; parmi les jeunes gens, très nombreux, des groupes d'étudiants.

Après avoir adressé un salut cordial à l'assistance et avoir excusé l'absence de M. le conseiller d'Etat Savoy, M. Weck a expliqué pourquoi, bien qu'il n'y ait pas, cette fois-ci, de lutte électorale, des assemblées, avaient été organisées. Il s'agit, a-t-il dit, M. Weck, d'engager tous les citoyens à remplir leur devoir civique, à montrer leur attachement et leur fidélité au parti conservateur, sentiments plus nécessaires que jamais dans la période de malaise, de découragement et de mécontentement que nous traversons actuellement. Il s'agit du même coup de se dresser contre nos adversaires qui exploitent les circonstances présentes; de lutter contre les idées subversives si répandues de nos jours.

Il faut montrer que le parti conservateur, vivant et actif, veut maintenir et améliorer ses positions, et, par là-même, qu'il entend développer le bien-être moral, intellectuel et matériel du pays.

Les électeurs fribourgeois pourront prouver dimanche cette vitalité politique. Du même coup, ils marqueront leur confiance et leur reconnaissance à l'égard de M. Piller, pour tout ce qu'il a fait déjà pour Fribourg, pour ce qu'il fait aujourd'hui, en acceptant un poste de conseiller d'Etat.

M. Weck a dit ensuite, excellemment, ce que la ville de Fribourg, le canton, la Suisse entière, ont perdu du fait du départ de M. Perrier. Le vide était grand, qu'il s'agissait de combler. Nul n'y pouvait mieux parvenir que M. Piller, qui a déjà tant fait pour Fribourg et à tant de points de vue.

En terminant, M. Weck, qui fut fort applaudi, a dit la joie que tous les conseillers d'Etat avaient à voir entrer au gouvernement un collègue d'une telle valeur.

Le discours de M. le juge fédéral Piller

M. le juge fédéral Piller a prononcé un discours qui a, profondément impressionné l'auditoire et qu'on peut caractériser en disant que ce fut une manifestation de volonté, une promesse de force et un appel au devoir.

Il a déclaré tout d'abord que, en revenant à Fribourg pour se mettre au service du pays, il ne faisait que rendre à l'Université et au peuple fribourgeois une partie de ce qu'il en avait reçu. Les contacts qu'il a eus ces jours derniers avec les populations des divers districts lui ont montré que tout notre peuple vibre à l'unisson. M. Piller s'est dit heureux de venir se replonger dans l'atmosphère pleine de souvenirs magnifiques du Cercle catholique de Fribourg, d'où sont parties toutes les décisions qui ont déterminé la destinée du pays depuis plus d'un demi-siècle. Il a salué les artisans de cette destinée dont les portraits ornent le Cercle catholique, hommes d'Etat et hommes d'Eglise, hommes politiques et hommes d'action sociale, apôtres du bien par la presse ou par la parole. Tous ont bien mérité de la patrie.

M. Piller ne pouvait manquer de rendre un hommage particulier à M. Georges Python, à la volonté tenace et au génie de qui, dit-il, Fribourg doit les institutions qui sont sa raison d'être et sa sauvegarde. C'est sa succession qu'il est appelé à prendre, après qu'un autre magistrat, si digne de la porter, s'en est déchargé pour mieux servir, loin du monde, Dieu et la patrie. Cette succession, qu'il n'a ni ambitionnée ni sollicitée, M. Piller s'est résolu à l'accepter parce qu'on lui a dit que l'intérêt du pays le demandait; il l'assumera tout entière.

M. Piller a ensuite exposé ses principes en matière de gouvernement.

Quel que soit le régime constitutionnel d'un Etat, le gouvernement est toujours l'affaire d'une minorité. La démocratie est, chez nous, hors de discussion. C'est, en Suisse, la forme la plus apte à faire respecter les principes de l'ordre public. Mais il faut à un Etat une tête; il en faut une à un gouvernement. Ceci n'a rien à voir avec la dictature. Mais il importe à un peuple d'avoir un gouvernement fort.

La tâche primordiale du gouvernement est de faire respecter l'ordre. Il y a eu de tout temps des révolutions. Ce qui est nouveau, c'est de voir le désordre érigé en système, comme on le voit de nos jours. Comment cela est-il arrivé? Par la perversion des intelligences; quand on a semé assez longtemps des idées fausses, il est impossible qu'elles ne se traduisent pas en actes. La révolution est faite, quand elle est faite dans les cerveaux. A ce moment-là, il faut les baïonnettes et les mitrailleurs pour assurer l'ordre.

L'affaire essentielle est donc d'inculquer aux intelligences des idées justes. Aussi l'Université, qui est une semence de bons principes et d'idées d'ordre, est-elle l'œuvre la plus nécessaire, l'œuvre capitale du régime conservateur. M. Piller a déclaré avec force qu'il lui vouerait sa plus ardente sollicitude.

La génération qui a assisté à la fondation de l'Université, et qui vivait dans une période tranquille, aurait été excusable de ne pas comprendre d'emblée l'immense portée de l'œuvre. La nôtre, qui est témoin des effets désastreux des fausses doctrines, serait sans excuse de ne pas comprendre la nécessité du maintien de l'Université.

Sur ce point-là, il n'y a pas d'hésitation possible; le gouvernement n'hésitera jamais et M. Piller, personnellement, n'admettra pas de discussion.

Ce n'a, du reste, pas été le moindre réconfort qu'il a éprouvé ces jours derniers, de constater que partout, dans le canton, tout le monde l'a compris et a approuvé ses déclarations à ce sujet.

La première condition d'une politique d'ordre, c'est la diffusion des principes qui sont la garantie de l'ordre. Il faut maintenir l'ordre dans les cerveaux pour n'avoir pas à descendre dans la rue.

M. Piller a abordé ensuite les questions économiques. Dans ce domaine, a-t-il dit, il est aussi facile qu'imprudent de faire des promesses; il n'en fera donc point. Un gouvernement, d'ailleurs, qui a la responsabilité de la conduite de l'Etat, ne doit pas se lier par des engagements inconsidérés; il doit garder les mains libres.

La politique domine l'économie et la dominera toujours. Si la politique était bien ordonnée sur la scène internationale, les affaires marcheraient comme elles doivent aller et nous n'aurions pas tant de calamités.

Pas de prospérité sans tranquillité; pour remettre le monde dans la bonne voie, il faut travailler à la paix sous toutes les formes, depuis la paix des ménages jusqu'à la paix publique.

Le gouvernement persistera dans la politique de paix vis-à-vis de tous, sauf vis-à-vis des fauteurs de désordre. Il soutiendra les efforts de ceux qui travailleront à la paix.

Après la paix, la seconde condition d'une vie économique normale, c'est que l'initiative privée s'exerce librement et que l'Etat reste dans son rôle, qui est uniquement de créer une ambiance favorable à la bonne marche de l'économie publique, en distribuant les directions et les encouragements opportuns, en écartant les obstacles et en donnant le bon exemple.

M. Piller a insisté sur l'exemple que l'Etat doit donner par sa bonne gestion des régies publiques et par le choix judicieux des chefs de ressorts.

Nous sommes sans défense contre certaines causes de la crise économique; mais il en est d'autres sur lesquelles nous avons prise.

Malgré la baisse des prix et l'accroissement du pouvoir d'achat de la monnaie, les budgets privés sont serrés. Pourquoi? Parce qu'on s'est créé des besoins factices et qu'on croit déchoir quand on ne va pas jusqu'à l'extrême limite de ses moyens.

La crise est sans doute due surtout à la guerre, mais non pas uniquement à elle. Elle est pour une large part la conséquence du système de la production à outrance, avec une main-d'œuvre humaine de plus en plus réduite par le machinisme.

On voit par là qu'il ne suffit pas de certaines capacités techniques pour diriger les entreprises industrielles et qu'il y faut des qualités d'un ordre supérieur; il y faut des hommes que leur culture mette en état d'envisager toutes les questions sous toutes leurs faces, dans toute leur portée sociale. Le manque de culture générale, le défaut de raisonnement, la prépondérance abusive des considérations matérielles sont pour beaucoup dans le désordre actuel de l'économie.

M. Piller a encore signalé l'abus du crédit, dû en grande partie à la concurrence effrénée que se sont faite les banques avides de placements lucratifs. La banque a oublié son rôle social. Elle l'a payé cher. Les Etats, eux aussi, ont abusé du crédit comme emprunteurs, poussant ainsi à la hausse de l'intérêt et par voie de conséquence à la hausse des impôts.

Tous les excès se payent; rien ne coûte plus cher qu'une idée fausse. Malheureusement, les innocents payent avec les coupables; ceux qui ont économisé voient leur épargne fondre dans les catastrophes financières; après avoir pratiqué le crédit avec prodigalité en faveur d'entreprises téméraires, les banques font grise mine au petit emprunteur, à l'agriculteur gêné.

Pour que le monde rentre dans une voie normale, il faut tout d'abord remettre en honneur les principes d'économie. Il faut faire la guerre aux dépenses de luxe. L'Etat doit s'inquiéter de réduire le nombre des occasions de gaspillage et frapper de lourdes taxes celles qu'il ne peut abolir.

Les fonctionnaires doivent donner l'exemple du bon ordre dans les affaires et l'ordre ne doit pas régner seulement dans les bureaux, mais dans leurs affaires personnelles.

L'Etat doit veiller à ce que chacun de ceux qui le servent soit digne de son emploi et y fasse tout son devoir.

L'Etat ne peut pas tout. Chacun est l'artisan de son bonheur ou de son malheur. Tout citoyen doit se dire que, en menant sagement ses affaires, il travaille pour la prospérité commune. Il faut nous appuyer les uns les autres. Il n'est dans l'intérêt de personne que trop de gens tombent sur le chemin. Les citoyens peuvent aider les campagnards en donnant systématiquement la préférence aux produits de chez nous sur les produits exotiques. Il y aura une bataille à livrer pour le sauvetage de l'agriculture, et peut-être faudra-t-il recourir aux pleins pouvoirs.

En tout cas, comme citoyens d'un Etat chrétien, nous devons montrer que notre foi est vivifiante, qu'elle nous rend capables de l'effort de solidarité qui s'impose.

Fribourg attire les regards des confédérés et des étrangers, curieux de voir comment se comporte cette citadelle du catholicisme. Ce

rôle exige de nous une certaine tenue, une certaine dignité. Il y a des endroits où on l'oublie et où l'on compte trop sur les réserves d'honneur anciennement accumulées, mais qui risquent d'être rapidement dissipées si on ne se ressaisit pas.

Nous voulons prendre confiance et surmonter les mauvais jours, faisant ce qui dépend de nous et comptant sur Dieu, qui est notre soutien et notre espoir.

Le gouvernement, a dit en terminant M. Piller, fait appel à toutes les bonnes volontés, à toutes les énergies; il compte sur le civisme de tous, sur l'union de tous ceux qui veulent le bien de la patrie.

Le parti conservateur tend la main à tous les bons citoyens. Si tous ne peuvent s'encastrer dans ses rangs, M. Piller voudrait que du moins tous comprennent que la grandeur du nom fribourgeois est liée à la réalisation du programme conservateur. Que tous s'unissent donc derrière le gouvernement pour travailler au bien-être commun!

Les paroles pleines d'énergie de M. Piller ont déchaîné de vigoureux et longs applaudissements.

Reprenant la parole, M. Weck a remercié l'orateur d'avoir si éloquentement et si clairement exposé quel doit être le rôle de l'Etat et celui du gouvernement et d'avoir si fermement montré la manière dont le conseiller de demain entend faire son devoir. M. Weck a loué le programme élevé, sain et courageux de M. Piller et le tableau magistral qu'il a fait de la situation.

C'a été ensuite à M. le syndic Aeby de prendre la parole.

M. Aeby a témoigné tout d'abord de la confiance, de la sympathie et de la reconnaissance que Fribourg porte à M. Piller. Il a rappelé les gages nombreux et tangibles que celui-ci a donnés de son affection pour la ville et le canton. Nous aurons le privilège, demain, d'avoir un homme d'Etat, un homme politique qui, depuis quinze ans, enseigne comment un pays doit être gouverné et dirigé. Gouverner, a-t-on dit, c'est prévoir. C'est aussi conduire le peuple vers un but qui, à Fribourg, n'a pas changé et ne changera pas: l'Etat chrétien.

M. Aeby a encore rappelé tout ce que Fribourg doit au Père Canisius, qui fonda le Collège, et à M. Georges Python qui fonda l'Université. En passant, M. le syndic a dit les mérites du corps enseignant, si dévoué.

Spirituellement, il a relevé l'attention soutenue, captivée, des auditeurs durant l'exposé pourtant sévère de M. Piller. Il a souhaité au gouvernement, qui sera demain de nouveau au complet, de vaincre la crise, crise morale d'abord, économique ensuite, qui, pour être moins grave à Fribourg qu'ailleurs, n'en demande pas moins des remèdes urgents.

En terminant, M. Aeby a dit, en termes venus du cœur, sa confiance en Dieu, qui aidera le gouvernement, et sa confiance dans ce gouvernement.

Ce furent à nouveau des applaudissements nourris. Puis, M. le préfet Renevey, parlant plus spécialement au nom de ceux qui servent l'Etat, a apporté l'assurance du dévouement des fonctionnaires, qui « suivront avec volonté la volonté du gouvernement ». M. Renevey a ensuite plus spécialement parlé du corps enseignant, qui, avec zèle, avec un souci scrupuleux, accompli sa tâche journalière; donner aux élèves l'amour de Dieu, l'amour de la patrie, l'amour des principes et l'amour du travail, tâche belle et féconde à tous les degrés de l'instruction.

M. l'abbé Savoy, au nom des organisations chrétiennes-sociales, a dit sa joie de l'arrivée au pouvoir de M. Piller, qui, dans la crise que nous subissons, saura reconstituer et défendre le bien-être et la prospérité de tous, et notamment de la classe ouvrière et des paysans, si douloureusement atteints. M. l'abbé Savoy s'est réjoui pour le pays tout entier, qui aura à son service un homme qui sait ce qu'il veut, qui possède les idées qui sont seules capables de lutter victorieusement contre les théories malsaines qui ont envahi et qui détruisent le monde. Après avoir montré en M. Piller l'adversaire acharné des centralisations économiques et sociales, sournoises et d'autant plus dangereuses, M. l'abbé Savoy a insisté sur ce qu'il a appelé la « piété fribourgeoise » de M. Piller, sentiment fait du respect ardent de son pays et de la fierté du passé.

M. l'abbé Savoy fut vigoureusement applaudi, comme l'avait été, un instant auparavant, M. Renevey.

Puis, M. Remy, en allemand, a prononcé quelques paroles fort écoutées et fort goûtées. Il a marqué la satisfaction très grande de la partie allemande du canton à l'égard de la candidature de M. Piller, satisfaction que les électeurs marqueront dimanche en allant voter en nombre.

Enfin, M. Weck a conclu en quelques mots bien sentis. Il a tiré de la séance et des discours qui y ont été prononcés, les leçons voulues. L'enthousiasme des convictions, a-t-il dit, au milieu des applaudissements, permettra de vaincre les difficultés. M. Weck a encore redit la joie du Conseil d'Etat d'accueillir M. Piller.

Le travail de tous assurera la tranquillité, l'ordre et le bien-être, et ce sera l'aube de jours meilleurs.

Et ce fut la fin d'une séance qui a marqué la belle vitalité du parti conservateur, la confiance et la satisfaction des électeurs.

Concert Casiragli-Ducret

C'est demain dimanche, à 5 heures, que Mlle Casiragli, violoniste, et Mlle Ducret, pianiste, diplômées de virtuosité du Conservatoire de Lausanne, donneront leur concert à la salle du Capitole.

Ces artistes, qui se présentent sous les auspices de notre Conservatoire, avec un programme d'œuvres anciennes et modernes, auront certainement de très nombreux auditeurs.

Election du 15 janvier au Conseil d'Etat

Candidat :

M. LE D^r JOSEPH PILLER
juge au Tribunal fédéral

Les électeurs de la ville de Fribourg trouveront dans les bureaux de vote des bulletins au nom du candidat.

On votera, comme d'habitude, à la Maison de justice du Bourg, à l'ancienne école de l'Auge, rue de la Lenda, à l'école de la Neuveville, à la halle de gymnastique des Grand-places et à l'école des Pilettes.

Chez les conservateurs gruyériens

On nous écrit : L'assemblée des conservateurs de la Gruyère, en vue de l'élection de dimanche, ne fut pas la moins nombreuse ni la moins enthousiaste. L'assistance remplissait le Cercle conservateur.

M. Gaudard, préfet, salua MM. Piller, juge fédéral, et Savoy, conseiller d'Etat. Il releva la grande perte qu'a été le départ de M. Perrier. Il montra que la crise économique ne sera résolue que le jour où nous saurons appliquer intégralement la doctrine chrétienne. Il salua l'excellente candidature de M. Piller qui est celle d'un catholique sincère, d'un juriste éminent, d'un citoyen conscient de ses devoirs et de ses responsabilités. Il recommanda chaudement la participation au scrutin, bien que l'élection ne soit pas disputée. De vibrants applaudissements accueillirent ces paroles.

M. Piller, juge fédéral, se dit d'abord heureux de prendre contact une première fois avec la belle phalange conservatrice gruyérienne. Puis, il évoqua la pensée de tous ceux qui nous ont précédés et qui ont combattu sous le même drapeau pour travailler à la grandeur du pays en réalisant le programme du parti conservateur. Il évoqua magistralement la mémoire de M. Python, créateur des grandes institutions qui sont aujourd'hui l'honneur et la sauvegarde de notre canton, et celle de M. Perrier, qui fut magistrat d'un si bel idéalisme et d'une haute culture.

Puis l'orateur, en termes saisissants, définit la démocratie et le gouvernement, qui doit être fort à une époque où le désordre est érigé en système. Il exalta tout particulièrement le rôle de notre université, promettant de veiller à ce que ce phare rayonne toujours davantage et nous guide toujours mieux.

Parlant des questions économiques, M. Piller montra toute la différence qu'il y a entre un politicien et un politique; sans doute, il est facile de faire de belles promesses, mais les événements sont plus forts que les personnes et l'avenir n'est qu'à Dieu. La solidarité est la condition indispensable d'un travail fécond. L'Etat doit faire prévaloir l'intérêt général sur les intérêts particuliers et écarter les obstacles qui empêchent les activités fécondes pour autant qu'il a une influence sur ces éléments défavorables.

Une des tâches principales de notre gouvernement sera toujours la sauvegarde de l'agriculture. Nous devons avoir une politique agricole fribourgeoise; on a abusé du crédit pour faire face à la situation, il n'y a pas de remède magique. Il faut améliorer la qualité de nos produits, augmenter les emblavures en continuant à produire du lait dans les régions montagneuses; restreindre les dépenses dans tous les domaines; consommer toujours plus les produits domestiques; revenir à une vie plus simple et plus austère; développer toutes les branches secondaires de notre agriculture, cultiver les petites industries, exploiter toutes les possibilités de gain même minimes. Chacun doit être l'artisan de son salut; aide-toi, le Ciel t'aidera; c'est là le commencement de la sagesse.

Ces paroles sont dures, mais la vérité seule nous libère; elle ne saurait effrayer un peuple de montagnards et de paysans, car rien ne serait plus grave que la faiblesse et la lâcheté. D'un pas ferme et résolu, nous poursuivons notre tâche qui est la grandeur du pays et la prospérité de tous sous le regard de Dieu.

M. Gaudard, préfet, se fit l'interprète de l'auditoire pour remercier l'orateur.

M. Savoy, conseiller d'Etat, retraça les événements qui se sont succédés depuis une vingtaine d'années; après la grande guerre et ses difficultés, la crise agricole est survenue, puis l'endettement des paysans et la mévente des produits agricoles. Nous ne pouvons, par nos propres forces, à côté de puissants voisins dont nous sommes tributaires, écarter toutes les causes de cet état malheureux. Mais l'endettement du sol reste la cause principale de la crise agricole. Abandonnons la routine et permettons à nos jeunes gens de mettre en pratique les enseignements reçus; nos écoles d'agriculture ne laissent rien à désirer, mais l'école d'économie alpestre, par exemple, n'a pu encore ouvrir ses portes; personne ne s'y présentant. Ne nous laissons pas aller au désespoir; mais, confiants dans la Providence, espérons des jours meilleurs; par un vote unanime et nombreux témoignons notre confiance au futur magistrat qui apportera au service du pays des forces jeunes et puissantes.

Puis, M. Delatena, conseiller national, apporta à son tour ses félicitations à M. Piller, l'assurant de la sympathie des électeurs gruyériens. Il émit à son tour des considérations pleines de bon sens sur notre situation.

M. Delabays, député, remercia M. Savoy de son action si efficace au gouvernement fribourgeois et aux Chambres fédérales où ses nombreuses interventions ont souvent eu d'heureux résultats.

M. Delabays rappela le souvenir de M. Per-

rier, salua les nombreux instituteurs présents et félicita le corps enseignant qui éduque notre population selon des principes vraiment chrétiens.

M. Ackermann, député, apporta à M. Piller, l'hommage délicat et spirituel de ses anciens élèves. Puis M. Maillard, inspecteur scolaire, président de la jeunesse conservatrice gruyérienne, énonça éloquemment, au nom de celle-ci, les vœux et les espoirs des jeunes.

Conseil d'Etat

(Séance du 13 janvier)

Le Conseil accepte, avec remerciements pour les bons services rendus, la démission de M. le D^r Wanger, assistant au laboratoire de chimie n° 1 de la faculté des sciences de l'Université.

— Il autorise les communes de Granges-Paccot, Mossel, Pont (Veveyse) et Treyvaux à percevoir des impôts; celles de Cugy et Vauderens, à procéder à des opérations immobilières, celle de Nuvilly, à employer un capital et celle d'Avry-devant-Pont à aménager un nouveau cimetière.

Nominations judiciaires

Le Collège électoral (Conseil d'Etat et Tribunal cantonal réunis) a procédé, hier vendredi, aux nominations suivantes :

Il a nommé : Juge suppléant près le tribunal de l'arrondissement de la Sarine, ensuite du décès de M. Fernand Chatton : M. Paul Rosset, à Prez-vers-Noréaz.

Juge de paix du 3^{me} cercle (Schmiten), ensuite du décès de M. Jean Rappo : M. Franz Boshung, 1^{er} assesseur, à Ueberstorf; 1^{er} assesseur : M. Joseph Perler, 2^{me} assesseur, à Wünnwil; 2^{me} assesseur : M. Jean Roggo, 1^{er} suppléant, à Bundtels (Guin); 1^{er} suppléant : M. Pius Roggo, 2^{me} suppléant, à Schmiten; 2^{me} suppléant : M. Arnold Käser, caissier, à Fendingen (Bödingen).

2^{me} assesseur près la justice de paix du 2^{me} cercle (Charmey), ensuite du décès de M. Maxime Meyer : M. François Chappalley, 1^{er} suppléant, à Charmey; 1^{er} suppléant : M. Gustave Rime, 2^{me} suppléant, à Charmey; 2^{me} suppléant : M. Auguste Charrière, fils d'Udalrich, à Cerniat.

1^{er} assesseur près la justice de paix du 3^{me} cercle (Bulle), en remplacement de M. Léon Gremaud, dont la démission est acceptée avec remerciements pour les longs et bons services rendus : M. Alexandre Grandjean, 2^{me} assesseur, à Morlon; 2^{me} assesseur : M. Louis Dupasquier, 1^{er} suppléant, à La Tour-de-Trême; 1^{er} suppléant : M. Jules Repond, 2^{me} suppléant, à Bulle; 2^{me} suppléant : M. Raymond Gremaud, syndic à Riaz.

1^{er} suppléant près la justice de paix du 2^{me} cercle (Estavayer-le-Lac), ensuite du décès de M. André Pillonel : M. Henri Duc, 2^{me} suppléant, à Forel; 2^{me} suppléant : M. Marc Oulevey, agriculteur, à Châbles.

Juge de paix du 4^{me} cercle (Surpierre), ensuite du décès de M. Alphonse Fasel : M. Cyprien Andrey, 1^{er} assesseur, à Coumin; 1^{er} assesseur : M. Louis Thierrin, 2^{me} assesseur, à Surpierre; 2^{me} assesseur : M. Joseph Noël, 1^{er} suppléant, à Vuissens; 1^{er} suppléant : M. Alois Bailif, 2^{me} suppléant, à Villeneuve; 2^{me} suppléant : M. François Torche, syndic, à Chery.

Trouvaille d'un vieil obus

On nous écrit :

Le samedi 7 janvier, des promeneurs ont découvert un obus au pied des rochers de Villeneuve, entre l'Ermitage et la ferme isolée de la Baumaz, au lieu dit : « Perrey d'Epena ». A cet endroit, il s'était produit un éboulement à la suite de l'orage dévastateur du 13 juillet dernier et l'on suppose que c'est ce mouvement de terre qui a mis au jour l'engin.

Avisé par M. Chatton, garde-chasse, la Direction militaire cantonale en informa le Département militaire fédéral, qui chargea un contremaître de la fabrique de munitions de Thoun de procéder à la destruction de cet obus. Cette opération eut lieu mercredi dernier par des moyens dont l'opérateur a voulu garder le secret. L'explosion s'est bien produite. L'obus a été réduit en miettes et la place a été complètement vidée.

On se perd en conjectures sur la provenance de cet engin dans ces parages.

D'après le genre de fabrication, on peut conclure qu'il remonte à une quarantaine d'années. Le capuchon était en aluminium et la garniture de rotation, large de 1 cm., était en plomb. Selon des marques encore visibles il est sorti sans éclater d'un canon de calibre 8.

A Villeneuve, personne n'a le souvenir que des tirs d'artillerie aient eu lieu dans cette région. On prétend cependant que vers cette époque il y eut des exercices de tir à Combremont.

Au cinéma

Faut-il les marier? (jusqu'à demain soir, au Capitole) est une comédie fort agréable et, soulignons le fait, parfaitement honnête. Le début, particulièrement, contient des scènes pleines d'ingéniosité et de fraîcheur. Mais tout le film est agréable.

De la fantaisie, une variété amusante, un mouvement continu, d'excellents acteurs dont Lucien Baroux, professeur à barbe étonnant, et Anny Ondra! Que faut-il de plus pour assurer le succès, un succès, répétons-le, fort mérité?

Concert d'abonnement

Le troisième concert de la saison aura lieu le dimanche 22 janvier, à 5 heures, au Capitole. On y entendra Arthur Rubinstein, un des plus grands virtuoses du piano de notre époque.

Conférence à la Grenette

La Société académique Bonifatiusverein a organisé une conférence à la Grenette, pour demain dimanche, à 5 heures, en faveur de l'œuvre des catholiques dissimulés (Diaspora). Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, y fera une conférence sur les relations de l'Eglise catholique et de l'Etat dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel.

L'épargne

La caisse d'épargne « Champ des Cibles », à Pérolles, a reconstitué son comité comme suit : président, M. Elie Berset; caissier, M. Scraphin Berset; secrétaire, M. Robert Pasquier.

On peut s'inscrire auprès du caissier, au café des Chemins de fer, tous les dimanches de janvier, de 11 h. à midi.

Protection des animaux

Le comité de la Société fribourgeoise pour la protection des animaux, après enquête, a délivré un diplôme pour bons soins envers les chevaux qui leur sont confiés à MM. James Tissot, employé à la Fabrique de chocolats de Villars, et Gaspard Rossier, à Givisiez.

Concours de patinage

Le concours de patinage organisé par le club de notre ville, pour demain dimanche, est réservé à la jeunesse de Fribourg. Jeunes gens et jeunes filles participeront dès 4 heures de l'après-midi à des courses de vitesse en avant et en arrière et à d'autres jeux très intéressants.

Les magasins de patins ont bien voulu offrir de très beaux prix aux gagnants des concours.

Le match de hockey sur glace attirera une foule de monde. L'équipe qui détient la coupe challenge, gagnée l'année dernière, est menacée de se la voir ravir. Le public, moyennant la modeste finance de 60 ct. pourra suivre de près les péripéties de la lutte. Le match commencera à 3 h. précises.

SERVICES RELIGIEUX

DIMANCHE, 15 JANVIER

Saint-Nicolas : 5 h. 1/2, 6 h., 6 h. 1/2, 7 h., messes basses. — 8 h., messe des enfants, chantée; sermon. — 9 h., messe basse; sermon. — 10 h., grand-messe. — 11 h. 1/2, messe basse; sermon. — 1 h. 1/2, vêpres des enfants; bénédiction. — 3 h., vêpres capitulaires; bénédiction.

Saint-Jean : 6 h. 1/2, messe basse. — 7 h. 1/2, communions. — 8 h., messe des enfants. — 9 h., messe et sermon pour les fidèles de langue allemande. — 10 h., office. — 1 h. 1/2, vêpres et bénédiction. — 7 h. 1/2, chapelet, prière du soir.

Saint-Maurice : 6 h. 1/2, messe. — 8 h. 1/2, messe, sermon allemand, chants des enfants. — 9 h. 1/2, catéchisme allemand. — 10 h., messe chantée, sermon français. — 11 h., catéchisme français. — 1 h. 1/2, vêpres, prière à Notre-Dame du Perpétuel Secours, bénédiction. — 7 h. 1/2, chapelet et prière du soir.

Saint-Pierre : 6 h., 7 h., messes. — 8 h., messe des enfants, instruction. — 9 h., messe avec sermon allemand. — 10 h., messe chantée, instruction. — 11 h. 1/2, messe, instruction. — 1 h. 1/2, catéchisme et bénédiction du Saint Sacrement. — 6 h. du soir, chant des complies et bénédiction du Saint Sacrement.

Notre-Dame : 6 h. 1/2, 7 h., messes basses. — 8 h., messe de communion pour les enfants des écoles de la paroisse de Saint-Nicolas. — 9 h., messe basse avec sermon en italien. — 10 h., grand-messe, sermon allemand. — 5 h. 1/2, chant des complies, bénédiction et récitation du chapelet.

R. Pères Cordeliers : 6 h., 6 h. 1/2, 7 h., 7 h. 1/2, messes basses. — 8 h., messe basse et lecture de la lettre pastorale sur le mariage chrétien (en allemand). — 9 h., messe chantée et bénédiction. — 10 h. 1/2, messe basse et lecture de la lettre pastorale sur le mariage chrétien (en français). — 2 h. 1/2, vêpres, procession et bénédiction.

Echos de partout

MISS PÔLE NORD

Au cours d'un voyage dans l'océan Arctique, M. Sieburg, publiciste allemand, fit la connaissance, à l'île Hooker, d'une femme célèbre qui, depuis des années, hivernait dans les stations polaires. C'est la biologiste Demme.

Assurément, dit Sieburg, c'est été pour elle une offense d'être considérée comme une femme et non comme un explorateur arctique. Néanmoins, ni son attitude, ni sa qualité de biologiste ne nous empêchèrent de la trouver singulièrement intéressante. Ses hanches étaient serrées dans une large ceinture de cuir à laquelle était suspendu un gros revolver automatique qu'elle portait pour se défendre contre les ours et dont la masse lourde brisait la ligne gracieuse de son corps. Mais quoiqu'on eût osé exprimer semblables impressions à M^{me} Demme eût risqué de se faire mal arranger.

On l'a surnommée Miss Pôle Nord.

MOT DE LA FIN

L'auteur du plan français des économies est content de son œuvre :

— C'est accessible à l'esprit de tous, c'est clair, c'est net, c'est rond.

— Oui, Chéron.

Pour la langue française

Le verbe embroussailler, qui s'emploie surtout au participe passé, est un néologisme; il signifie se couvrir de broussailles. Ce participe passé s'emploie adjectivement pour dire : qui ressemble à une broussaille : « barbe, cheveux embroussaillés (épais et emmêlés) ». L'Académie a accepté ce néologisme.

Dernière heure

La tentative communiste en Espagne

Barcelone, 14 janvier.

(Havas.) — On continue à découvrir dans les rues de la ville des engins ou bombes abandonnées par des extrémistes qui craignent les perquisitions. C'est ainsi que 115 engins sont actuellement déposés à la préfecture de police. Cependant, on continue à poursuivre les agitateurs auteurs des troubles récents. Une quarantaine d'arrestations ont été opérées. La police est d'avis que 10 000 personnes sont impliquées dans les troubles récents. Tous les militants connus ont quitté leur domicile.

L'évasion de prisonniers politiques espagnols

Madrid, 14 janvier.

Le journal El Sol dit apprendre que les vingt-neuf évadés de Villa Cisneros auraient débarqué à Bojume, à quarante milles au nord de Saint-Louis du Sénégal. Cette nouvelle n'est pas confirmée.

Lettre de Pie XI à l'occasion des fêtes jubilaires de saint Remi

Paris, 14 janvier.

Mgr Suhard, archevêque de Reims, a reçu, à l'occasion des fêtes jubilaires que Reims et la France tout entière célèbreront en l'honneur de saint Remi, une lettre pontificale, où nous lisons les passages suivants :

« Le très noble zèle dont sont animés, à votre suite, ceux des fidèles qui ont à cœur d'exalter, en ce XIV^{me} centenaire de sa mort, la mémoire de saint Remi, votre très illustre prédécesseur, répond pleinement et excellentement à la vénération dont il est l'objet de votre part et aussi de la Nôtre. Il est impossible, en effet, qu'il ne soit pas extrêmement agréable à Nous, tout comme à vous, que des honneurs exceptionnels soient rendus à celui qui a été un ornement splendide de l'Eglise, l'apôtre du peuple franc, à qui ses mérites ont valu un magnifique tribut de louanges et de piété, manifesté non seulement par la sympathie reconnaissante de ses contemporains, mais encore par l'indéfectible admiration de la postérité qui a élevé en son honneur un si grand nombre de temples dont certains si augustes.

« Ne semble-t-il pas résulter d'une sorte de plan divin que ce grand saint ait été donné à votre région afin qu'en des temps très difficiles il prit part aux affaires les plus importantes pour le bien de l'Eglise et de la société civile comme un sûr coopérateur de la volonté divine? C'est, en effet, pendant ses soixante-quatorze ans continus de prélature sur le siège de Reims qu'en Gaule plusieurs peuples barbares furent amenés à la fois catholique et à la civilisation. C'est sous ses auspices et par son ministère que Clovis, le très remarquable roi des Francs, fut purifié dans le « bain de la régénération », et que toute la Gaule pour ainsi dire renouvelée en même temps par ce baptême devint la Fille aînée de l'Eglise. Enfin, par son initiative et son activité, les diocèses dépendant de la métropole de Reims que les violences barbares avaient complètement dévastés se relevèrent entièrement et reprirent une heureuse efflorescence. »

Le chancelier von Schleicher confère avec M. Hugenberg

Berlin, 14 janvier.

Le chancelier von Schleicher a, eu hier, un entretien avec M. Hugenberg, chef du parti national allemand. Celui-ci exposa notamment au chancelier l'opinion des milieux industriels et agrariens, qui, dégagés de l'influence hitlérienne, n'approuvent pas l'attaque de la ligue agraire contre le gouvernement du Reich.

Le conflit entre la ligue agraire et le gouvernement continue à être passionnément commenté et semble gagner en ampleur. L'industrie allemande, indignée par les procédés des agrariens, contre-attaque vigoureusement. Elle est suivie par de nombreuses organisations commerciales, toutes plus ou moins directement intéressées à l'exportation, qui protestent contre les revendications de tendance autarchique de l'agriculture.

Un ingénieur français emprisonné en Italie

Paris, 14 janvier.

Le *Matin* annonce que M. Denis Eydoux, directeur des études à l'Ecole polytechnique, qui, accompagné de sa secrétaire, était allé excursionner au mois de septembre dans la haute vallée de l'Adda, est retenu à Rome sous l'inculpation d'espionnage. Quelques semaines après son départ en vacances, écrit le *Matin*, les amis de M. Eydoux qui s'inquiétaient de sa mystérieuse disparition apprirent, avec stupeur, que le directeur des études polytechniques avait été arrêté ainsi que sa compagne de voyage par les autorités italiennes, que les deux voyageurs avaient été inculpés à Rome, où ils sont encore retenus à l'heure actuelle et mis au secret.

M. Eydoux, qui est âgé de 55 ans, passe pour l'un des ingénieurs français les plus éminents. Le gouvernement français s'est préoccupé du sort du savant et des négociations ont été engagées avec les autorités italiennes. M. Eydoux devait être jugé à Rome, mais son procès fut différé à diverses reprises.

Le comité central soviétique

Moscou, 14 janvier.

La session du comité central exécutif de la Russie intérieure s'est ouverte au Kremlin sous la présidence de Kalinine.

Mort du général français Cherfils

Paris, 14 janvier.

L'Echo de Paris annonce la mort du général Cherfils, l'un de ses collaborateurs militaires. Il était âgé de 84 ans.

La fortune de M. Coolidge

Northampton, 14 janvier.

Dans son testament, qui tient tout entier en soixante-quinze mots, l'ex-président américain déclare léguer à sa veuve tous ses biens, qu'on évalue approximativement à un demi-million de dollars.

SUISSE

Une triste affaire

Neuchâtel, 14 janvier.

Le juge d'instruction de La Chaux-de-Fonds instruit actuellement une affaire de proxénétisme et d'encouragement à la débauche qui a des ramifications à Neuchâtel. Jusqu'à présent, douze arrestations ont été opérées.

Incendie d'une fabrique

Aarau, 14 janvier.

Ce matin, à 1 h. 30, un incendie a éclaté dans la fabrique de cartonnages de M. Emile Knoblauch à Oberentfelden. Tout le bâtiment, assuré pour plus de deux cent mille francs, a été détruit ainsi que les magasins, les machines et le local de séchage.

Le froid

Zurich, 14 janvier.

Depuis vingt-quatre heures, un froid intense sévit dans le pays. Ce matin, la mer de brouillard atteignait 1800 mètres.

C'est toujours le vent d'est qui souffle, mais, sur les hauteurs, il a tendance à tourner vers le nord-ouest.

Les stations du Sants et du Jungfraujoeh signalent un ciel assez nuageux; des chutes de neige sont probables en certains endroits.

Nouvelles financières

La Banque d'escompte de Genève

Le Conseil fédéral a décidé en principe de participer à la réorganisation des bases financières de la Banque suisse d'escompte de Genève. Il présentera une proposition aux Chambres quand les négociations entre les groupes intéressés auront abouti.

LA SANTÉ PUBLIQUE

La femme trop sédentaire perd ses qualités de mère

Une revue de médecine de Berlin publie le résultat d'une enquête selon laquelle les femmes employées dans les bureaux ont des accouchements beaucoup plus laborieux que celles qui sont occupées aux travaux du ménage. Leurs facultés d'allaitement sont également inférieures. La revue en question conclut que le manque de mouvement est préjudiciable à la femme comme mère.

L'« Echo illustré »

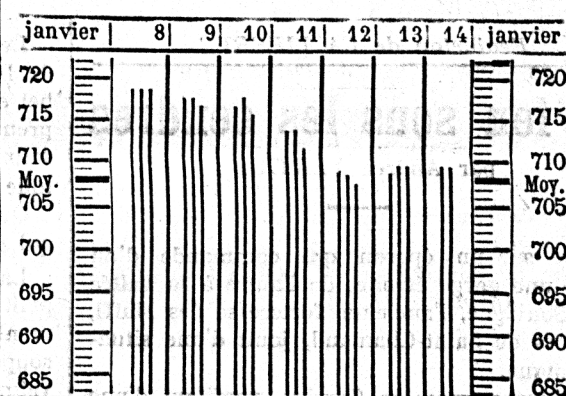
Sommaire du N° 1 (14 janvier) : L'article de fond : *Un pour deux*. — Documentaire sur la basilique. — L'humour, un conte, le roman et encore un conte. — Deux pages nous font pénétrer dans les laboratoires. — Pages du foyer, de la mode, des enfants.

Parmi les actualités : l'incendie de l'Atlantique, les apparitions de Beauraing, le départ des chanoines du Saint-Bernard pour le Thibet. C'est dans ce numéro que commence le grand concours de l'Echo illustré.

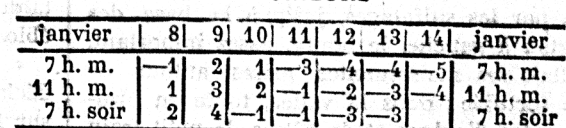
BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

14 janvier

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE



Demandez-nous une démonstration gratuite et sans engagement du *Nouvel Extincteur suisse Hydrat*, de l'*Avertisseur autom.* de sinistres, à Fr. 48.—, de la *Lampe projecteur* à benzine, env. 2000 bougies. Maison M. Bugnon, avenue de Cour, 67, Lausanne. 15186 L.

LAUSANNE - EXCELSIOR à 5 m. de la Gare
7, Avenue JUSTE-OLIVIER — Tél. 24.716.
Chambre chauffée, eau courante, petit déjeuner et service : Fr. 5.50. 1303-1

Radio

Dimanche, 15 janvier
Radio-Suisse romande

11 h., gramo-concert. 12 h. (de Vienne), concert de musique légère. 15 h. 30 (de Saint-Imier), concert. 19 h. (de Lausanne), récital de violon et de piano, par M. Félix Keizer et Mlle Renée Gascard. 19 h. 40 (de Genève), radio-chronique. 20 h. (de Genève), « Musique et poésie », par Mme Claire Croiza. 20 h. 45, concert par l'Orchestre de la Suisse romande, sous la direction de M. Fernand Closset.

Radio-Suisse allemande

10 h. 45 (de Zurich), musique de chambre. 11 h. 30 (de Zurich), la demi-heure des auteurs suisses. 12 h. (de Zurich), concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 12 h. 40, concert par le même orchestre. 15 h. 30 (de Zurich), concert par le quatuor de zithers Anton Smetak. 16 h., fragments d'opéras de Lortzing. 18 h. 30 (de Zurich), lectures, par M. le professeur Zoppi. 21 h. 40, concert du soir par l'Orchestre Radio-Suisse allemande.

Stations étrangères

Königswusterhausen, 11 h. 30, cantate de Bach. Hambourg, 18 h. 10, musique de chambre. Bruxelles, 16 h., concert symphonique. Radio-Paris, 21 h., cirque Radio-Paris. Lyon-La Doua, 17 h. 45, concert.

Lundi, 16 janvier

Radio-Suisse romande

12 h. 40 (de Lausanne), gramo-concert. 13 h. 40 (de Lausanne), informations financières. 15 h. 30, quintette Radio-Suisse romande. 16 h. (de Genève), « Entretiens », par M. Verdène. 16 h. 20, quintette Radio-Suisse romande. 18 h. (de Lausanne), séance récréative pour les enfants. 18 h. 30, cours d'allemand (grands débutants). 19 h. (de Lausanne), radio-chronique. 19 h. 30 (de Lausanne), cours professionnels pour apprentis. 20 h. (de Lausanne), poésie et musique celtiques, audition par MM. Suscínio, Almette et Moser. 20 h. 50 (de Lausanne), concert populaire, par l'Orchestre des accordéonistes de Lausanne.

Radio-Suisse allemande

10 h. 20, reportage du Jardin zoologique de Bâle. 12 h. 40, gramo-concert. 15 h. 30, concert. 16 h. (de Bâle), musique italienne, par le quatuor « Radio ». 19 h. 15, la demi-heure féminine. 20 h. 30, musique de danse ancienne et moderne. 21 h. 40, concert.

Stations étrangères

Königswusterhausen, 21 h. 15, « Edipus Rex », oratorio. Stravinsky, Berlin, 16 h. 30, concert. Hambourg, 20 h., « Missa solennis », Beethoven. Leipzig, 20 h., concert. Königsberg, 19 h., musique de chambre. Radio-Paris, 20 h. 30, concert. Varsovie, 17 h., musique de chambre. Prague, 20 h. 5, concert.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Cercle catholique. — Demain soir dimanche, 15 janvier, à 8 h. 1/2, soirée familiale. Invitation très cordiale.

Fédération des corporations chrétiennes-sociales de la ville de Fribourg. — Soirée familiale, demain soir, dimanche, à 8 h. 1/2, à l'hôtel des Corporations. Cordiale invitation à tous les sociétaires, leurs familles et amis.

Société fédérale de gymnastique Fribourg-Ancienne. — Assemblée générale annuelle. MM. les membres honoraires, libres et passifs sont priés d'assister à l'assemblée générale ce soir, samedi, 14 janvier, à 8 h. 30 précises, au local, Brasserie viennoise. Tractanda très importants.

Société ornithologique et avicole de Fribourg. — Les membres sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu demain, dimanche, 15 janvier, après midi, à 2 h. 1/2, au local, hôtel du Bœuf, rue de Lausanne, 1^{er} étage.



Les enfants de

Madame Pauline SALINA-BETTIG

feront dire une messe pour le repos de son âme à l'église des RR. PP. Cordeliers, lundi, 16 janvier 1933, à 8 heures.

Calendrier

Dimanche 15 janvier

II^{ème} DIMANCHE APRES L'ÉPIPHANIE
Evangile des noces de Cana. — Jésus fait son premier miracle à la prière de sa Mère, pour nous apprendre la toute-puissance d'intercession de la Sainte Vierge.
Saint PAUL, premier ermite en Thébaïde, † 341.

Lundi 16 janvier

Saint MARCEL, pape martyr
Le pape saint Marcel fut d'abord battu de verges par ordre du tyran Maxence, puis condamné à garder les étables publiques; il mourut dans cet esclavage, en 310.

Secrétaire de la rédaction : **Armand Spicher.**



Le Syndicat d'élevage bovin de Vuisternens-en-Ogoz

fait part du décès de

Monsieur Casimir PERRITAZ
son dévoué membre fondateur et président pendant 13 ans

Les funérailles ont eu lieu à Villarod, ce matin, samedi, 14 janvier.



Monsieur Charles Meyer, notaire, à Guin, et le personnel de son bureau
font part du décès de

Monsieur Melchior BALMER
leur fidèle et dévoué collaborateur durant de nombreuses années

décédé le 13 janvier, à l'âge de 67 ans, muni des sacrements de l'Eglise.
L'enterrement aura lieu dimanche, 15 janvier, à 10 h. 30, à Guin.



Monsieur et Madame Antoine Schaller et leur famille, à Fribourg; M. et Mme Cécile Fraser-Schaller, à New-York; Mme veuve Frida Schaller et sa fille, à Fribourg et à Berne; M. et Mme Jean Schaller et leur famille, à La Tour-de-Trême, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame veuve Marie-Anne Schaller
née Weber

leur bien chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente, décédée dans sa 87^{ème} année, après une longue maladie, munie des secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu à La Tour-de-Trême, dimanche, 15 janvier 1933, à 3 h., et l'office d'enterrement, le lundi 16 janvier, à 8 heures, à La Tour-de-Trême.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Monsieur Louis Kuhn, Arconciel; Mme Catherine Rotzetta et ses enfants, à Praroman et Arconciel; M. Joseph Bächler et ses enfants, à Grolley; M. et Mme Antonin Kuhn, à Grenilles; Mlle Marguerite Kuhn, à Villars-sur-Glâne; Mlle Adèle Kuhn, à Arconciel, ainsi que les familles parentes et alliées font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Rosa KUHN
née Rotzetta

leur bien-aimée épouse, fille, sœur, nièce, belle-sœur et cousine, décédée le 12 janvier, à l'âge de 38 ans, après une pénible maladie, chrétiennement supportée, munie des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu à Arconciel, lundi, 16 janvier, à 9 h. 1/2.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame veuve Hess-Tinguely, à Fribourg; Monsieur Louis Hess, à Fribourg; Monsieur Emile Hess et sa famille, à Winipeg (Amérique);

Monsieur et Madame Alfred Hess-Riedo et leur fils, à Fribourg;
Monsieur et Madame Joseph Hess-Auderset et leur fille, à Fribourg;
Monsieur et Madame Louis Tardin-Hess et leurs enfants, à Fribourg;
Monsieur et Madame Louis Hess-Panigada, à Fribourg;
Monsieur Ernest Hess, à Fribourg;
Monsieur et Madame Khoury-Hess, à Ismaïlia (Egypte);
Monsieur et Madame Lehmann-Hess, à Zurich;
Mademoiselle Anna Hess, à Ismaïlia (Egypte);
Monsieur et Madame Wittum-Hess et leur fils, à Zurich;

ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Jakob HESS-TINGUELY
cafetier

leur bien cher époux, fils, frère, beau-frère, oncle, décédé dans sa 42^{ème} année, après une courte maladie, le 13 janvier.

L'enterrement aura lieu dimanche 15 janvier.
Départ du domicile mortuaire, rue de la Samaritaine, 113, à 12 h. 3/4.
Cet avis tient lieu de faire part.

La Société des cafetiers et restaurateurs de la ville de Fribourg

fait part du décès de

Monsieur Jakob Hess-Tinguely
cafetier
membre actif

L'enterrement aura lieu dimanche, à 1 heure.
Départ du domicile mortuaire : rue de la Samaritaine, 113, à 12 h. 3/4.

La Société suisse des garçons bouchers, section de Fribourg

fait part du décès de

Monsieur Jakob HESS
son dévoué membre honoraire

L'enterrement aura lieu dimanche, 15 janvier.
Départ du domicile mortuaire : rue de la Samaritaine, 113, à 12 h. 3/4.

POMPES FUNEBRES

Groix, clerges Rubans FLEURS NATURELLES
Dépôts à:
Bulle : M. Pasquier
Romont : M. Comte
Châtel : M. Millsson

MURITH
20, rue de Romont
FRIBOURG
Tél. 1.43. 28-4

La Société de tir militaire, Fribourg

fait part du décès de

Monsieur Jakob HESS-TINGUELY
membre passif

L'enterrement aura lieu dimanche, 15 janvier, à 1 heure.
Départ du domicile mortuaire : rue de la Samaritaine, 113, à midi 3/4.

La Société suisse des contremaitres, section de Fribourg

fait part du décès de

Monsieur Jakob HESS-TINGUELY
cafetier
fils de son dévoué membre

L'enterrement aura lieu dimanche, 15 janvier.
Départ du domicile mortuaire : rue de la Samaritaine, 113, à 12 h. 3/4.

« L'Avenir », société de secours en cas de maladie

fait part du décès de

Monsieur Jakob HESS-TINGUELY
membre actif

L'enterrement aura lieu dimanche, à 12 h. 3/4.
Domicile mortuaire : rue de la Samaritaine, 113.

Imprimerie Saint-Paul FRIBOURG

GRAND ATELIER DE RELIURE

CAPITOLE

Ce soir, à 20 h. 30
Demain, dimanche, matinée à 14 h. 30
Le grand comédien LUCIEN BAROUX
La ravissante et malicieuse ANNY ONDRA
dans une comédie désopilante

FAUT-IL LES MARIER ?

Bonne humeur !! Gaïeté !! Fantaisie !!
Amour et Jeunesse !!

ARTHRIQUES[®]

Oh ! mon dos !
SOIGNEZ VOS REINS !

Rares sont les personnes qui ne souffrent pas d'une affection arthritique, telle que maux de reins, névralgies, sciaticque, rhumatisme aigu ou chronique, gravelle, coliques néphrétiques, goutte, migraine, vertiges, pression artérielle trop élevée, artériosclérose. Les Pilules Foster sont indiquées contre les affections arthritiques et les douleurs qui en résultent.

PILULES FOSTER
pour les Reins et la Vessie
Dans toutes les pharmacies : 2 francs la boîte, 3 fr. 75 la double-boîte. Concessionnaire pour la Suisse : J. C. Brandenburg van der Gonden, 60, Route de Lyon, Genève.

A vendre quelques cents bons 10174

PRÊTS

à conditions très avantageuses par nouvelles acquisitions, assainissements, amortissements, etc. N'attendez pas qu'il soit trop tard. Discrétion absolue, affaire sérieuse. On ne répondra pas aux demandes sans timbre pour la réponse. — Ecrire : case postale Transit 553, Berne. 1181

fagots

secs, pour fourneaux et potagers : Fr. 25.— les 100 pièces; Fr. 13.— 50 pièces, livrés à domicile.
Adr. : **Fréd. Aeblischer, à Chandon, p. Léchelles.**

Apprenti dessinateur

ayant fait des classes secondaires, est demandé au bureau du soussigné. Se présenter de 9 à 11 h. G. Meyer, architecte.

Grossesses

Ceintures spéciales en réclame depuis Fr. 12.50. Bas à varices avec ou sans caoutchouc depuis Fr. 5.50. Envoi à choix. R. Michel, spécialiste, Mercerie, 3, Lausanne.

CINÉMA SONORE

à remettre, dans ville importante de la Suisse romande. Placement intéressant. Curieux s'abstenir. Ecrire sous chiffres T 2284 L, à Publicitas, Lausanne.

ON DEMANDE

immédiatement, une servante de la campagne, pour travaux intérieurs et basse-cour. S'adr. avec prétentions à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 10163 F.

A LOUER

rue de la Préfecture, joli appartement de 5 pièces avec jardin et terrasse. Banque Uldry & Cie, Fribourg. 223-1

On demande à acheter

DU MIEL
à la laiterie moderne, rue de Genève, Fribourg.

Foin et regain

première qualité, à vendre par char. 40038
Rodolphe SCHNEIDER, Givisiez.

DIMANCHE, 15 JANVIER

CASSÉE

à l'auberge de Torny-le-Grand
Invitation cordiale. Le tenancier.

Bandages herniaires

élastiques, dern. nouveauté et à ressorts, à très bas prix, chez E. GERMOND, sellerie, Payerne. 515-1 Yv

A REMETTRE

à Lausanne, un commerce prospère. Fr. 18.000.— bénéfice par an; marchandises et immeuble : Fr. 20.000.—
Ecrire sous chiffres P 10151 F, à Publicitas, Fribourg.

A VENDRE

2 taureaux de race, beau manteau, avec bonne ascendance, primés en 1^{re} classe, chez Rossier, Hautefin, p. Schmitten. Téléphone No 44, Tavel.

A VENDRE

à Gambach, VILLA de 8 pièces, pour un ménage. Dernier confort et jardin.
S'adresser par écrit, à Publicitas, Fribourg, s. chiffres P 40021 F.

Du feu sous les cendres

par **Andrée VERTIOL**

Bâtie sur un éperon qui commande d'un côté à une gorge étroite, de l'autre à la vallée de la Souvine, l'ancienne forteresse des Maffi, seigneurs de Saint-Chamand, jouit d'une situation unique.

Les vignes, rares en Corrèze, profitant d'une exposition exceptionnelle, montaient, toutes bleuies par les sulfatages, jusqu'à la base des remparts; à gauche, le bourg, assez important, éparpillait ses maisonnettes grises autour de l'église fortifiée; dans la vallée, toute en prairies coupées d'aunies et de hêtres, le petit train à voie étroite se traînait, vomissant de temps à autre une épaisse fumée noire, tel un jouet enfantin.

Un peu plus loin, vers Argentat, la Genevière se laissait discrètement deviner, perdue dans la masse sombre de ses grands arbres.

Yveline pensa :
« Là-bas, l'ombre et la mélancolie. Ici, l'aveuglante lumière et la gaieté ! »

Ce fut avec un serrement de cœur qu'elle pénétra un instant après dans l'habitation voyante, badigeonnée de couleur ocre, qui, en dépit de ses fenêtres à meneaux et de tentatives archaïques, jurait abominablement avec le donjon si imposant encore, bien qu'à moitié rasé.

Cependant, ainsi que l'avait raconté Etienne, l'intérieur de la bâtisse était confortable et bien compris.

Le vestibule, de grandes dimensions, carrelé de blanc et de rouge, donnait naissance à un bel escalier de bois clair, qui évoluait jusqu'au premier étage en courbes gracieuses; le vaste salon, meublé de sièges rustiques, tendu de toile fleurie, était agréable à voir.

Quel cadre harmonieux pour les châtelaines qui en faisaient les honneurs !
La maîtresse de maison était encore jeune, petite, sémillante, pleine de bonne grâce, charmante avec son teint clair avivé par un soupçon de poudre, des yeux rieurs, une chevelure abondante que striaient à peine quelques fils d'argent; elle plut tout de suite à tante Madeleine, qui, peu après, devait rester éblouie par l'entrée de la jeune fille.

« Point une beauté parfaite, peut-être, déclarait-elle au retour à Etienne, rencontré sur la place de Saint-Chamand, tandis qu'Yveline s'arrêtait à la poste. Pas jolies d'une façon classique, si vous voulez, mais incomparablement séduisante, cette petite Marie-Fleur ! Comment vous la bien définir ?... Un mélange de grâce française et de charme exotique... des cheveux où demeurent accrochés des rayons de soleil, le teint de sa mère (le fard en moins), un sourire à fossettes; avec cela, des yeux sombres légèrement relevés sur les tempes de sourcils d'un seul trait délié et d'une courbe hardie... Avec sa taille menue, ses mouvements souples, on jurerait une blanche princesse d'Extrême-Orient... Ajoutez à cela une aisance simple de femme du monde s'alliant à l'ingénuité d'une enfant...
— Si, après ce portrait enthousiaste, vous ne rêvez pas de cette jeune mousmée, Etienne, c'est que vous n'avez pas l'ombre d'imagination, déclara la voix grave d'Yveline revenue

vers l'équipage, sans avoir attiré l'attention des deux interlocuteurs. Remarquez que, toute part faite au lyrisme de tante Made, sa description est assez exacte... Si vous voulez personnifier par des emblèmes la gracieuse Mlle de Lhoriac, évoquez le papillon, la libellule ou encore la bergeronnette.

— Ah ! mais vous allez me donner envie de la connaître, cette merveille, remarqua Harveine en riant. Somme toute, sous ces délicieuses apparences, il n'y a ni un caractère sérieux, ni une âme profonde... une femme ailée, sans plus ?

— Je ne sais pas encore ! C'est peut-être une créature d'élection qui a été adultée depuis sa naissance... Elle a dû jusqu'à ce jour ignorer toutes les horreurs de la vie... C'est un enfant qui a autant de soleil dans l'âme et dans le cœur qu'il y en a sur les terrasses de leur nouvelle demeure... Ah ! cadre choisi entre tous pour ces gens-là ! Je comprends maintenant qu'ils aient été tous conquis... Ils ne pouvaient trouver mieux ! Je suis sûre que cette petite fille ne voit même pas d'ombres sur les paysages terrestres !

— Alors, gare aux désillusions !
— Pourquoi ?... Elle n'en aura pas, je vous dit !... Il y a de ces êtres privilégiés qui traversent l'existence sans avoir découvert de nuages dans leur ciel !

— Hum !... Je n'en ai jamais connu de ce genre !... Le bonheur complet et durable, quel mythe ! En attendant, je ne vois pas que cette exception merveilleuse puisse être une amie pour vous, grave Yveline !
La jeune fille eut un rire bref, un peu ironique.

— Oh ! une amie, je ne le pense pas... je

n'en ai jamais eu et si c'était à faire, ce ne serait point ce type-là qui fixerait mon choix. Un passe-temps, peut-être, quelquefois... mais rarement, plutôt.

Et, comme le cocher rendait les rênes aux chevaux tourmentés par les mouches, elle ajouta, le ton légèrement méprisant :
— A cette oiselle au babil puéril oserait-on demander autre chose que de chanter et de lasser ses plumes chatoyantes !...

— Tu es sévère, mon enfant, protesta l'indulgent Mlle Madeleine, on ne juge pas le moral d'une femme après une entrevue aussi brève... Parfois les apparences trompent et puis les années transforment tant les choses...

Yveline hochait la tête, mais trop assurée en ses jugements pour discuter ceux des autres, elle ne répliqua rien, tandis qu'Etienne, au fond assez intéressé, décidait, en regagnant sa demeure solitaire, de rendre dès le lendemain la visite que lui avaient faite le colonel de Lhoriac et son fils aîné.

« Elle ne doit guère ressembler à ce fier

soldat, ni à ce séminariste aux traits heurtés et aux yeux de lumière, cette petite Marie-Fleur, songeait-il en pénétrant dans la bibliothèque installée par la tendresse intelligente de la chère disparue; une poupée sans nul doute et je conçois facilement que la sérieuse Yveline n'en fasse pas la joie de son intimité... Je sens qu'à moi non plus, elle ne dira pas grand-chose... Ce n'est pas mon genre... Il est vrai que... Ai-je un genre seulement ?... J'ai si peu vécu jusqu'à cette heure en dehors de mes travaux et de ma pauvre maman, chère femme ! Elle voulait tant ne pas me laisser seul... Combien de fois, avant de me quitter, elle me supplia de ne pas trop tarder à fonder un foyer et à mettre un peu de bonheur dans ma vie !... »

Le bonheur !... Il n'y croyait guère en ce moment...

Il s'amusa cependant à chercher sous quelle forme il pourrait lui apparaître un jour.

(A suivre.)

Liebig
Extrait de viande le meilleur de la viande: sa force et sa saveur, sous forme concentrée.
Bouillon Oxo sous forme liquide: la force de la viande allée au goût de fines herbes potagères.
Cube Bouillon Oxo à bande bleue et blanche, à base d'Extrait de viande Liebig.
La force de la viande toujours prête à la maison

CINEMA ROYAL

Jusqu'au jeudi 19 janvier, inclus.
Tous les jours, soirée à 20 h. 30.
Dimanche : matinée à 15 heures.

Arsène LUPIN
LE GENTLEMAN CAMBRIOLEUR

d'après le roman de
MAURICE LEBLANC
et FRANCIS DE CROISSET
100 % parlant FRANÇAIS
Retenez vos places à temps

Tél. 7.14

Café des Charmettes

Ce soir, à la grande salle

SOIRÉE

donnée par l'ORCHESTRE BABY

Entrée libre
Se recommande.

Orchestre Baby.

Assurance

La Société d'assurance « La Préservatrice » a désigné le soussigné comme agent pour le district de la Broye fribourgeoise et vaudoise. Polices d'assurance responsabilités civiles, autos, motos, vélos à moteur, assurances sur la vie, assurances agricoles.

Société aux tarifs les plus réduits. — Tous renseignements sur demande.

Léon DUBEY, Gletterens.

VISITEZ

lundi

16 janvier, de 2 à 7 h.

Hôtel Suisse

Fribourg

Les fourrures
garanties

SCHMID fils, fourreurs

Neuchâtel

Choix superbe de jaquettes

Manteaux véritables renards
argentés et autres, à des prix
défiant toute concurrence.

On demande, dans chaque commune

Dépositaire
pour la vente aux particuliers d'un produit hygiénique, de marque, indispensable et ayant fait ses preuves. Bonne occupation accessoire. — Adresser offres à case 66, Payerne. 1335-2 L.

A VENDRE

dans le district de la Sarine,
domaine de 20 poses à 20 minutes d'une gare. Terrain de première qualité. 10158 lit.

S'adr. à Henri HARTMANN, notaire, rue de Romont, 5, Fribourg.

Winterthou

Société Suisse d'Assurance contre les Accidents à Winterthou.

MM. PERRIN et WECK
AGENTS GÉNÉRAUX

traitent toutes assurances-accidents aux meilleures conditions

Assurances agricoles suivant contrat de faveur
Responsabilité civile

M. Louis BULLIARD, inspecteur
Bureaux : rue de Romont, 18, Fribourg. Tél. 512

D. RAPIN
spécialiste NEZ-GORGE-OREILLES,
reçoit tous les jours, excepté le jeudi, à YVERDON, rue du Four, 24, de 10 à 12 h., à PAYERNE, hôtel de la Gare, tous les jeudis, de 10 à 12 heures. 1012

CLUB PATINAGE Fribourg-Ville

DIMANCHE, 15 JANVIER

3 heures : **MATCH de HOCKEY**, pour coupe Challenge

4 heures : **CONCOURS de VITESSE**
Jeux pour jeunes gens et jeunes filles

Entrées : Membres passifs, libre circulation. Spectateurs : grandes personnes, 0.60 ; enfants, 0.30. 74-13

Vente de bois

Lundi, 16 janvier, dans la forêt cant. de Thibaut, vente de : 25 moules sapin et daille, 23 tas rondins, 20 tas branches, 10 plantes à billons et charpentés. 92-3

Rendez-vous à 9 heures, sur la route Grandsivaz-Mannens, côté Grandsivaz. L'inspecteur des forêts : JUNGO.

AVIS

M. MASSOCCO
avenue de Rome, 7, Fribourg

informe les amateurs de riz qu'il est en mesure de leur fournir du riz naturel de première qualité, provenant de la toute récente récolte, et qui n'a subi aucune modification chimique soit pour le blanchir, soit pour le glacer. 10146

Nouvelle pension de famille
Rue du Tir, 11 (11^{me}). Tél. 5.11
Cuisine soignée et variée
Vie de famille Salon de lecture
Pension complète Fr. 3.80

Cours de cuisine par chef-cuisinière
Se recommandent : 239-1
M. et Mme Walker-Harder.

Gymnastique rythmique

Culture physique. M^{lle} Gerber, professeur

Horaires des cours du mardi :
Salle de M. Pernet : 16 h. 30, garçons.
Salle N° 46, 2^{me} étage, Ecole secondaire du Gambach : 18 h. 15, jeunes filles débutantes ; 19 h. 30, cours sportif pour demoiselles et dames ; 20 h. 30, Club alpin.

Début des cours : mardi, 17 janvier. Des inscriptions peuvent encore être admises. Présence indispensable dès la première séance.

COMBUSTIBLES

Gokes-Houilles-Anthracite-Briquettes, Anthracine, etc.

V^{ve} M. DURIAUX
Téléph. 3.10 72-1

Bois de chauffage sec
brut et coupé
GROS & DÉTAIL

Vente juridique d'immeubles

Mardi, 17 janvier 1933, à 11 heures du jour, à la salle du tribunal, à Estavayer-le-Lac, l'Office des faillites de la Broye exposera en mise publique les immeubles provenant de la faillite de Pierre Crausaz, au Sensuis, près Praratoind et comprenant : vaste maison d'habitation, grange à pont, écuries, remise, batteuse et moteur électrique, 50 poses de prés et champs, d'un seul mas, attenant à la maison, et 10 poses de bois. — Les terres sont d'excellente qualité. — Prix d'estimation : Fr. 85.000.—

Les conditions de vente peuvent être consultées à l'Office, et les amateurs qui désirent visiter la propriété peuvent s'adresser à M. Pierre Crausaz, ou à M. Eugène Catillaz, huissier, à Villeneuve. 10137

LE PRÉPOSE.

Dimanche, 15 janvier

à Onnens
CASSÉE-CONCERT

Invitation cordiale 46925
Le tenancier.

Aux participants

du

NOUVEAU CONCOURS Schuler

6090 prix

Valeur totale des prix en espèces, Fr. 50.000.—

Concours N° 5

Nous avons reçu 15744 solutions justes.

Solution 15743 1^{er} prix, Fr. 1000.— Frau Neff-Koster, Leimensteig-Haslen.
Solution 15746 2^o prix, Fr. 500.— Frau Helene Studer-Rapp, Lengwil.
Solution 15748 3^o prix, Fr. 250.— Max Hohi, Heiligkreuzstr., 32, St. Gallen.

Nous remercions les participants et espérons qu'ils resteront, à l'avenir, fidèles à nos produits.

Profitez du **2^{me} Bon** qui se trouve, jusqu'à nouvel avis, dans les produits suivants :
Plex ; Calcin, grand paquet ; Lav, grand paquet ; Plexin ; Bravo ; Blinc, grande boîte ; savons d'or et la Ruhe et savon de toilette Schuler.

Savonnerie Schuler, Kreuzlingen.

On cherche des **REPRÉSENTANTS** pour la vente des **"JUSTE"-BROSSES SUISSES** A LA CLIENTÈLE PARTICULIÈRE

GAIN TRÈS INTÉRESSANT!

Valise d'échantillons avec environ 50 Articles de brosse et balaïs "Juste" Catalogue-Général avec description de chaque article et la carte rouge fournie par la maison.

Offres, avec références et photo à **M. A. G. ALT-HERMANN** Agent-Général à Genève 13, rue des Peupliers

Affaire de premier ordre est offerte à **personne qualifiée** habitant la ville, visitant les particuliers et qui serait disposée à créer chez elle un dépôt. Caution exigée. Gros gain assuré, par suite d'exclusivité. Offres sous P 1084 N, à Publicitas, Neuchâtel.

Juste Brosse

PROTÉGEZ L'INDUSTRIE NATIONALE en achetant les PRODUITS SUISSES pas seulement pendant la Semaine Suisse-mais pendant toute l'année

Les Américains, en faisant jouer leur fameuse Monroe-Doctrine, ont fermé leurs frontières aux produits suisses, ou ont augmenté leurs tarifs douaniers pour protéger les produits américains, mais ils viennent inonder la Suisse de leurs marchandises, avec une néfaste réclame contre les nôtres. Donc acheter des articles «Suisse» c'est donner du travail aux chômeurs et aux petits artisans suisses. Hommage au travail national!

Mais oui!... Maurice Blondel **Léon Ollé-Laprune** Prix : Fr. 2.75

Au lieu de chercher loin Des apéros malsains... Essayez aujourd'hui Un « DIABLERETS » cassis.

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL 130, Place St-Nicolas et Avenue de Pérolles, 38

FOURRURES

Nouvelle collection de fourrures pour le printemps est arrivée

Vous trouverez tout ce que vous désirez, à votre goût et à bas prix, chez

M. Gehringer-Bopp
tailleur diplômé
Avenue de la Gare. FRIBOURG

La machine la plus appréciée est une **Erika**

bulletin de garantie d'une année
Payable par mensualités de Fr. 20.—
Prospectus spécial.

Librairie-Papeterie **J. LABASTROU** FRIBOURG

N'employez contre le

GOITRE

gros cou, glandes, etc., que notre friction anti-goitreuse « Strumasan », qui guérit les cas même anciens et invétérés. Complètement inoffensive. Succès garanti. 30 U. Nombres attestations. Prix du demi-flacon, Fr. 3.—, 1 flacon, Fr. 5.—, Expédition immédiate. Pharmacie du Jura BIENNE.

Spécialités du Buffet

du 16 au 22 janvier 1933

Lundi : Le piccata au risotto 3.-
Mardi : Le pied de porc aux morilles 3.-
Mercredi : La côtelette de veau en casserole 3.-
Jeudi : La croûte jurassienne 2.50
Vendredi : La sole du buffet au vin blanc 3.-
Samedi : Le ½ caneton chasseur 3.50
Dimanche : Le gigot de chevreuil à la crème, aux nouilles fraîches. 3.50

1^{er} étage : **BAR-BUVETTE**, salle pour banquet.

Fribourg. **CH. MAYER.**

Vente juridique d'immeubles

Mardi, 17 janvier 1933, à 13 h. 1/2, à l'Auberge de Posieux, l'Office vendra les immeubles art. 50 et 51 du cadastre de Coppaux, Montollet N° 58 comprenant : habitation, cave, grange, écurie et jardin de 661 mètres. Taxe cadastrale Fr. 9330.— Estimation de l'Office Fr. 6000.— 15705

Office des faillites de la Sarine.

FORD **Puff**

8 cylindres, la voiture de tourisme la plus rapide actuellement sur le marché. Avant de discuter, demandez à la conduire vous-même chez les agents généraux **DALE** Frères, garage du Capitole. 51-2

Comptabilité

La perfection du goût moderne

Comptabilité Ruf S. A. Lausanne, 13, rue Pichard. Tél. 27.077.

On demande un **JEUNE HOMME** catholique, âgé de 18-20 ans, connaissant les travaux agricoles. De préférence un sachant aussi traire. Place à l'année. Vie de famille. Entrée : 10 février 1933. Gages selon entente. 10150

S'adr. à Otto Schläpfl-Stetler, Soleure.

La porte Rollinet POUR GARAGES

s'ouvre au plafond, système pratique et éprouvé. Modèle déposé. Tous renseignements et devis gratuits. 15175 L

L. ROLLINET, constructeur, Payerne.

Vente juridique d'immeubles

Mardi, 14 février 1933, à 10 h. 1/2, à la salle du tribunal, Maison de justice, à Fribourg, l'Office vendra les immeubles art. 3390, 3391, 3217 ab, 3166 abc, rue de l'Industrie, 7, maison de 3 logements, caves, ateliers avec machines et place de 1274 mètres, dépendant de la liquidation officielle de la succession Max-Antoine Stephan, à Fribourg. Taxe cadastrale Fr. 120.594.— 10093

Ces immeubles seront adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur. Office des faillites de la Sarine.

ON DEMANDE A ACHETER
ou éventuellement à louer

VILLA

dans situation tranquille de la ville ou dans les environs.
Offres par écrit, avec indication de prix et de détails sous chiffres P 10073 F, à Publicitas, S. A., Fribourg.

Restaurant Hôtel Suisse CONCERT

par l'orchestre « Mignon »
tous les samedis, de 20 h. 30 à 23 heures ;
tous les dimanches « Concert-apéritif »,
11 h. 1/4 à 12 h. 1/4 ; l'après-midi, de 16 à 19 h., et le soir, de 20 h. à 23 h. 186-1

J. BARRAS LOSSY

SCIERIE, COMMERCE DE BOIS
SCIAGES daille et sapin, pour menuiserie, en toutes épaisseurs. 10077
Bois de construction.
Planches créées et rabotées.
Prix avantageux.
Téléphone N° 32.

Bureau de brevets d'invention A. BUGNION

Physicien dipl. de l'Ecole Polytechnique Fédérale
Ancien expert technique au Bureau Fédéral de la propriété Intellectuelle 1633/1
LAUSANNE, Grand-Pont, 2

Enchères de bétail et chédail

Pour cause de départ, les soussignés vendront aux enchères publiques libres, devant leur domicile, à Belfaux, jeudi, le 19 janvier, ce qui suit : Chédail, dès 9 heures du matin : 3 chars à pont, 1 char à purin avec tonneau, 1 caisse à gravier, 1 faucheuse « Deering », 1 charrette « Ott », 1 semoir avec 11 socs, 1 semoir à trèfle, 1 herse, 1 herse à bêcher, 1 meule à aiguiser, 1 broyeur à sésame, colliers de chevaux, 1 bouilleur à pommes de terre, 1 romaine, 1 couleuse avec fourneau et différentes autres choses. — Bétail, dès 1 heure de l'après-midi : 2 chevaux de 6 et 7 ans, 20 vaches laitières bien soignées, en grande partie fraîches vélées, 7 génisses de 2 ans, 5 taures d'une année, pie-rouge. Paiement comptant. Familles Vogt

EE LYSOFORM

est un puissant antiseptique, microbicide, désinfectant, désodorisant ; non toxique, non caustique, son emploi n'offre aucun danger ; son odeur est agréable. Adopté par les hôpitaux, maternités, cliniques, etc. ; il a aussi sa place dans la pharmacie de famille et le cabinet de toilette.

Exiger l'emballage d'origine et notre marque déposée.

Flacon 100 gr., 1 fr. ; 250 gr., 2 fr. ; 500 gr., 3 fr. 50 ; 1 kg., 5 fr. Savon toilette, 1 fr.

Société Suisse d'Antisepsie-Lysoform, Lausanne

Casino de Romont

Dimanche 15 janvier 1933, à 20 h. 30 caisse à 20 heures

La Dramatique

Société théâtrale de Romont, donnera

« Les Romanesques »

comédie en 3 actes, en vers, d'Edmond Rostand
La scène se passe au 17^{me} siècle.
Costumes de la maison Cintrat, à Genève.

PRIX DES PLACES
Réserv. : 2.75 ; premières 2.20 ; deuxième 1.65 (Taxe com. comprise)
Location au magasin A. Jordan, Romont, Téléphone 49, 15950

Vente juridique d'immeubles

Unique enchère
Mardi, 24 janvier 1933, à 13 heures, au buffet de la Gare, à Chénens, l'Office vendra les immeubles art. 9, 20, 10, 11, 21, 12, 13, 14, 15a, 15b, 19b, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 33, 34a, 38, 430, 434, 780c, 781, 412, 34bb, 40a, 40b, comprenant : habitation, 2 caves, grange, écurie, remise, assots, four, champ, pré et jardin de 47509 mètres. Taxe cadastrale Fr. 38.417.— 15835
Ces immeubles seront adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur.
Office des faillites de la Sarine.

Le Dépôt de remonte de la cavalerie à Berne, reformera, mardi, le 17 janvier, à 10 h. du matin un certain nombre de chevaux de cavalerie inaptes au service de la cavalerie. La vente aura lieu dans la cour de l'infirmerie du Dépôt. Les chevaux pourront être visités de 9 h. à 10 h. du matin, à l'écurie. Paiement au comptant. Dépôt de remonte de la cavalerie, Berne.

A remettre à Genève
HOTEL CAFE-RESTAURANT avec train de camionnage, importante recette et gros bénéfice prouvés. Affaire exceptionnelle et de 1^{er} ordre. 50511
S'adresser W. Maire, 36, Chemin Hoffmann, Genève.
Beau domaine
de 90 à 100 poses, à louer pour février 1934, dans grande localité, au centre de la Broye fribourgeoise. Bon bâtiment, moteur, eau, électricité.
Adresser offres sous chiffres P 10109 F, à Publicitas, Fribourg.



Nous envoyons franco contre remboursement

Soul. travail, fort ferr., 1/2 souflet, s. couture derr., 40-47	Fr. 11.80
Soul. militaires, ferr. milit., très forts, empeigne, Nos 40-47	Fr. 15.80
Soul. montagne, ferr. mont., cliché, empeigne, Nos 40-47	Fr. 17.80
Bottines de dimanche, 2 semelles, très avant., Nos 40-47	Fr. 10.80
Bottines de dimanche, 2 sem., doublées peau, Nos 40-47	Fr. 12.80
Bottines sport, cuir chromé, sans bouts, Nos 40-47	Fr. 15.80

DUPASQUIER, Expéditions
22, rue de Romont Fribourg



Nous détestons l'huile de foie de morue, mais nous aimons le Jemalt.

La saison froide et humide est l'époque des toux et des maladies suite de refroidissements. Un refroidissement, si bénin soit-il, risque toujours de prendre une tournure grave.

Pour les enfants, l'huile de foie de morue est connue de longue date comme un excellent prophylactique, car elle augmente la force de résistance envers les maladies. Mais son goût est repugnant. Or, un médicament pris à contre-cœur exerce souvent une action défavorable sur le patient. Cela explique les troubles gastriques et intestinaux que provoque fréquemment l'huile de foie de morue pure.


A l'encontre de l'huile de foie de morue pure, le Jemalt est appétissant et d'un goût très agréable. Le Jemalt est préparé exclusivement avec de l'huile de foie de morue norvégienne de première qualité et d'extrait de malt Wander. Il contient toutes les vitamines de l'huile de foie de morue qui favorisent la croissance et augmentent la force de résistance.

Une bonne cure de

JEMALT

préserve les enfants des maladies d'hiver.

Dr A. WANDER S. A. BERNE



(A découper)
Dr. A. Wander S. A., Berne
Veuillez m'adresser un échantillon gratuit de JEMALT.
Faites 20 ct. en timbres-poste pour les frais de port.

Nom : _____
Rue : _____
Lieu : _____ « B. 2 »

Sans le goût désagréable, ni la forme huileuse de l'huile de foie de morue!

Grande vente juridique de bétail

Lundi 16 janvier 1933, dès 10 heures, devant le domicile du failli Alfred Wolf, fermier, à Granges-sur-Marly, l'office vendra au plus offrant et au comptant : 5 juments, 1 taureau primé en 1^{re} classe, 28 vaches, 11 génisses, 2 veaux, tachetés rouge, 1 truie, 21 porcs. 10086
Office des faillites de la Sarine, à Fribourg.

TOUBLAN
Ce qu'il faut croire
Ce qu'il faut faire
Ce qu'il faut avoir
et où le trouver
Prix : 3.40

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL
130, Place St-Nicolas et Avenue de Pérolles, 38
FRIBOURG



Notre bouche
sert de repaire à une quantité considérable de microbes. Prévenez donc d'une façon efficace les maladies des dents et des gencives en utilisant le

SARIZOL

PATE DENTIFRICE SUISSE
Le produit vraiment efficace
LABORATOIRES SAUTER S.-A., GENÈVE

Vente de bois en soumission et en mises

La commune de Belfaux offre en vente, par voie de soumission et aux conditions en usage, environ 120 m³ de beau bois, charpentes et billons, préparés dans les forêts communales. — Pour voir les bois, s'adresser à M. Pillier, forestier.
Les soumissions devront parvenir au Secrétariat communal pour le mardi 17 janvier, à 19 heures.

Les mises de bois de feu de la commune de Belfaux comprenant 25 moules, hêtre et sapin, 1200 fagots de coupe, 1 tas de lattes, dé, auront lieu mardi 17 courant, à 13 heures et demie.
Rendez-vous à la forêt de la Remasse, vers la fontaine. 10117

VINS

de qualité et bon marché 77-2
Maison Jos. Baserba, Fribourg

Nouveauté Nouveauté

Nouveau four à pain portatif, de toutes grandeurs, avec larges portes, pouvant cuire le pain sans moule.
Nouveau fourneau potager combiné, avec four à pain breveté, mod. 1932, pouvant cuire de 8 à 11 pains.
Nouveau fourneau potager à 2 et à 3 trous, construit spécialement pour la campagne, avec foyer mobile, four amovible, garanti marche parfaite.
Gratuit : Prospectus, renseignements, transport, garantie.

S'adresser en toute confiance à C. Henriod, à Echallens
Certificat
J'ai le plaisir de vous faire savoir que je suis entièrement satisfait du nouveau fourneau potager combiné, avec four à pain, que vous m'avez fourni, car il marche à la perfection. Nous y faisons du pain de toute beauté. J'estime que ce potager ne devrait manquer dans aucun ménage. 406-2 L
Veuve Maurice Hugnot, à Autigny (Cl. Fribourg)

A LOUER

Rue de ROMONT, 1^{er} étage, LOGEMENT cinq chambres et dépendances. Convient aussi à médecins, dentistes, bureaux, etc. Entrée à 10124 venr.
S'adresser à XAVIER THALMANN, rue de Romont, 2, Fribourg.

LE GUIDE-CORNES « SUCCÈS »
reste toujours le plus avantageux et le meilleur marché. (Baisse de prix) depuis Fr. 4.50 à Fr. 7.80
Envoi à choix.
En vente chez le bon négociant et le fabricant L. Delacretaz, Echallens.

A LOUER

dans villa, quartier tranquille, un appartement bien ensoléillé, 4 chambres, ch. de bonne, dépendances, balcon, confort moderne. Entrée : 25 avril, 25 juillet ou à convenir. Prix modéré.
S'adresser par écrit sous chiffres P 10141 F, à Publicitas, Fribourg.

Grandes mises de bétail et chédail à NONAN, près Matran

Le mercredi, 25 janvier, dès 10 h. du matin, mise de : 30 vaches, 17 génisses (5 portantes), 2 taureaux de 16 et 18 mois ; bétail pie-rouge, primé en 1^{re} classe et en grande partie avec marque laitière. 5 chevaux, porcs.

Judi, 26 janvier, dès 9 h. 1/2 du matin, mise de chédail : tracteur Fordson avec appareil à faucher, charrue réversible, charrue trisocs et herse à disque ; diverses charrues, herses, buttoirs, scarificateur, rouleau, sarclours ; semoirs, à graines « Sack », à trèfle, à engrais ; faucheuse « Hercules », faneuse, râteau-fane, râteleuse, chargeuse, moissonneuse-javelouse ; pressoir à fruits ; arracheuse de pommes de terre, trieur à pommes de terre ; 6 chars à pont, 2 à purin, voitures diverses, traîneaux, luges ; harnais pour chevaux et bœufs, selles et brides, couvertures ; bascules ; bois de charonnage et tout l'outillage d'une grande ferme.
Terme pour le paiement. L'exposant : J. de Reynold.

La mort trappe parfois bien subitement

M. A. resté à son bureau après la fermeture, pour achever un travail, fut surpris et tué par un cambrioleur.
Indemnité payée : Fr. 15.000.—
(Prime annuelle de la police : Fr. 147.80).

Protégez-vous et protégez votre famille : assurez-vous contre les accidents



« ZURICH » Cie Glé d'Assurances contre les Accidents et la Responsabilité Civile
Direction Générale : ZURICH, Mythenquai 2
Renseignements gratuits par l'agence générale
XAVIER THALMANN, FRIBOURG
Rue de Romont, 2 Tél. 407

Sociétés de musique !

Faites réparer vos instruments à prix favorables ; pour cela adressez-vous aux spécialistes RUFELI & VONNEZ, PAYERNE 9. Tél. 261.

Pourquoi des briquettes pour le chauffage central ?

elles maintiennent le feu pendant la nuit sans consommation inutile.
elles chauffent rapidement le matin.
elles permettent de mieux régler la chaleur et sont donc plus économiques.
elles ne forment pas de mâchefer et donnent peu de cendres.
elles économisent travail et argent.

Un essai vous montrera aussi à vous-même comment on peut économiser avec les briquettes.

A LOUER

à Pérolles, près de la gare, bel appartement, 4 à 5 ch., bains, chauffage central, ascenseur.
S'adresser sous chiffres P 15834 F, à Publicitas, Fribourg.

A LOUER

dans villa, pour le 25 juillet, à des personnes tranquilles, un appartement de 4 chambres, ch. de bonne et tout confort. Prix modéré.
S'adresser par écrit, à Publicitas, Fribourg, sous P 40035 F.

Ecole de coiffure

patentée
Apprentissage rapide et complet du métier. Succès et certificat d'aptitude garanti. Ouvert toute l'année. — L. PEZET, rue de Coustance, 24, 1^{er}, Genève.

ANTIQUITÉS

GRANDE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES D'ANTIQUITÉS

Argenterie — Porcelaines — Tableaux (dont 2 Anker)
Pendules neuchâtelaises — Glaces — Gravures suisses
Tapisserie Aubusson — Quantité de meubles

soit :
Commodes et secrétaires bois de rose
Mobilier Louis XIV
Canapé corbeille Ls XV, fauteuils Ls XV et Ls XVI
Sièges, tables, bahuts, petits meubles
Bibels, etc., etc.

La VENTE aura lieu à MORAT

HÔTEL DE LA COURONNE
(Places assises et salle chauffée)
LE LUNDI 23 JANVIER
LE MARDI 24 JANVIER
de 9 HEURES du matin à 6 HEURES du soir.
Exposition : SAMEDI 21 JANVIER, de 2 heures à 6 heures, et DIMANCHE, 22 JANVIER, toute la journée.
Par ordre : R. POTTERAT, commissaire priseur, LAUSANNE, qui sera à la disposition du public pour tous renseignements désirables.